



PATRIARCAT

*prostitution,
pédocriminalité
et intégrismes*

Les actes du colloque
des 27 et 28 mai 2016
à la maison des associations
du 3ème arrondissement de Lyon



Patriarcat :
Prostitution, pédocriminalité et intégrismes

Pourquoi six organisations, bien que d'origines différentes dans le paysage associatif lyonnais, ont-elles décidé de se rencontrer pour organiser une série de trois conférences sur ces sujets qui leur tiennent à cœur ?

C'est que ces sujets apparaissent aujourd'hui plus que jamais particulièrement pertinents, actuels, et d'une urgence absolument brûlante.

C'est qu'il est plus que temps que se dessine une attitude cohérente de toutes les personnes qui veulent réellement défendre les valeurs d'égalité, de dignité, de respect et d'émancipation face aux multiples atteintes portées à la personne.

C'est que, constatant un délitement de la pensée, y compris militante, dans l'analyse des problématiques imbriquées que constituent la pédocriminalité, la prostitution et les intégrismes, elles ont souhaité mettre en lumière la nature des liens qui relient ces problématiques.

Cette série de conférences / débats se propose donc d'informer, d'interroger chacun-e de nous sur les conséquences du type de société dans lequel nous vivons (type libéral et patriarcal), sur la vie de chacun et, en particulier, de chacune, au regard de la persistance des situations de violence et d'oppression que continuent de subir les femmes et les enfants.

Nous essaierons de vous exposer en quoi ces situations présentées par les personnes détentrices de l'autorité (gouvernements, médias...) comme des conséquences qui pourraient être qualifiées de « dommages collatéraux » ou de dysfonctionnement d'un système, participent en fait du moteur même de ce fonctionnement, et de la conception du monde qui le sous-tend : une négation de l'être.

Présentation des organisations :



Abolir le système prostitueur

Mouvement du Nid :

Association de bénévoles loi 1901 existant depuis 70 ans, reconnue d'utilité publique, d'éducation populaire agréée par le ministère de la Jeunesse et des Sports, organisme de formation.

Agissant sur les causes et les conséquences de la prostitution, le Mouvement du Nid est à la fois une association de terrain et un mouvement de société voulant faire émerger une société qui abolisse la prostitution. Chaque année, les militantEs rencontrent 4500 personnes prostituées sur les lieux de prostitution, en reçoivent 10000 lors des permanences d'accueil et en accompagnent 2000 dans des démarches variées, avec ses partenaires, en vue d'une sortie de la prostitution et d'une réinsertion. Il mène une action de prévention auprès de 22000 jeunes collégiens, lycéens ou étudiants, de formation auprès de 2000 acteurs sociaux, de sensibilisation dans plus de 300 événements d'information et d'interpellation.

La Mouvement du Nid agit à travers 28 délégations départementales ou régionales dans lesquelles travaillent 450 bénévoles.

Femmes
solidaires

CLARA
MAGAZINE

Femmes Solidaires :

mouvement féministe, laïque, d'éducation populaire.

S'engage pour faire reculer toutes formes de discriminations et développer une éducation non sexiste et non violente.

Informe, sensibilise sur les droits des femmes afin de contribuer à l'évolution des mentalités vers une société libérée des rapports de domination. Valeurs fondamentales de laïcité, de mixité, égalité pour les droits des femmes, paix et liberté.

Réseau de 190 associations locales réparties sur toute la France et dans les Dom-Tom, l'association s'adresse à toutes les femmes qui veulent défendre leurs droits et leur liberté en leur permettant de devenir actrices et d'oser une parole à l'occasion d'actions locales, des rencontres, des sorties culturelles...

Permanences d'écoute conseiller, orienter et accompagner les femmes dans leurs démarches. Intervention dans le monde éducatif.

Se porte partie civile dans les procès relatifs aux violences faites aux femmes.

Nombreuses campagnes internationales sur la situation des femmes dans le cadre de solidarités réciproques.

Statut consultatif aux Nations Unies, affiliée au Comité Inter-Africain.

Co-fondatrice du Réseau International Féministe et Laïque.

Clara-magazine : Magazine de l'actualité féministe et féminine,

site web :

Femmes-solidaires.org

femmessolidaires-rhone.blogspot.com

clara-magazine.fr



<http://coll.lib.antisexiste.free.fr>

Collectif Libertaire Anti-Sexiste (CLAS) :

Le Collectif Libertaire Anti-Sexiste a été créé suite à l'initiative de quelques femmes anarchistes lyonnaises. Le CLAS est mixte, conformément à la volonté de ses fondatrices. Nous avons décidé de poser un cadre clair par l'écriture collective de notre manifeste. En effet, un-e féministe cohérent-e n'est pas forcément anarchiste, mais un-e anarchiste cohérent-e est forcément féministe.

Car l'anarchisme vise l'abolition de tous les systèmes de domination sans exception et, à fortiori l'abolition du système de domination patriarcal qui inspire, justifie, codifie, organise et reproduit, depuis des milliers d'années, l'oppression de toutes les femmes, de tous les enfants et de certains hommes, soit, largement plus de la moitié de l'humanité. Le CLAS s'allie parfois à d'autres organisations avec lesquelles nous pouvons avoir des désaccords secondaires mais avec lesquelles nous partageons la même éthique fondée sur le refus d'autoriser, de défendre, de minimiser, d'excuser, d'occulter et de pardonner le fait que des êtres humain-e-s soient traité-e-s comme des choses, que cette chosification se traduise par l'oppression, l'exploitation, la torture psychologique, physique, sexuelle (le viol sous toutes ses formes, y compris tarifé), ou le meurtre.

Sur notre site internet, nous publions régulièrement des informations et de nombreux documents dont nous ne sommes pas forcément les auteur-e-s mais dont nous approuvons l'analyse et la finalité. On y trouve également notre manifeste, nos brochures et nos communiqués : <http://clas.pe.hu/>



Groupe Kronstadt de la Fédération Anarchiste :

La Fédération anarchiste est un regroupement de militant.e.s politiques se regroupant pour développer des activités spécifiquement anarchistes, de la manière la plus efficace et la plus constructive possible : participation aux luttes sociales, sans lesquelles il n'y aura pas d'émancipation possible. La FA est organisée sur le principe du libre fédéralisme, garantissant aux groupes et aux individuel.le.s qui la composent la plus grande autonomie afin de permettre le pluralisme des idées et des actions, dans le cadre d'un pacte associatif que nous appelons « Principes de Base ».

Pas de hiérarchie donc pas de chefs, il appartient à tout.e.s les militant.e.s de faire progresser notre organisation. Pas de division dirigeant.e / exécutant.e, participation effective des militant.e.s aux structures collectives de l'organisation, principe d'éthique et de solidarité.

Structures fédérales sont : Le Monde libertaire hebdomadaire, Radio libertaire, en région parisienne et sur le Net, librairie Publico à Paris.

Les groupes ont aussi des locaux, souvent des librairies, éditent des revues, menant ainsi leurs propres activités au niveau local.



Amicale du Nid (AdN) : association loi 1901 fondée en 1946.

Làïque, indépendante de tout parti politique et abolitionniste, l'Amicale du Nid conduit des actions : «vers» les personnes prostituées, sur les lieux de prostitution :

- accompagnement global et spécifique vers la sortie de la prostitution et l'insertion sociale,
- recherche, de prévention et de formation sur la question de la prostitution,
- lutte contre le système prostitutionnel.

Défense des droits des femmes et refus de toute forme d'homophobie, de transphobie, de discriminations, racisme et sexisme.

Les principes républicains suivants guident son action :

- égalité femmes - hommes,
- le corps humain ne peut être considéré comme un bien, une chose ou une marchandise, le corps n'étant pas un instrument,
- principe de dignité de la personne humaine qui vise notamment à garantir son intégrité physique et psychologique contre toute atteinte extérieure.

Huit établissements (Marseille, Montpellier, Toulouse, Lyon, Grenoble, Paris, Epinay et Colombes) et 200 salarié-es (travailleur-euse-s sociaux-ales, psychologues, sociologues, administratif-ve-s et comptables), l'Amicale du Nid rencontre plus de 5 000 personnes prostituées ou en risque de prostitution chaque année, en accueille et accompagne près de 4 700, en héberge plus de 400 et construit une expertise et des savoirs sur le phénomène prostitutionnel qu'elle théorise et qu'elle transmet pour la prévention des jeunes et la formation des acteur-ice-s politiques et sociaux-ales (formateur-ice-s, éducateur-ice-s, enseignant-e-s, travailleur-euse-s sociaux-ales, policier-e-s et personnels de justice...).



Femmes contre les intégrismes (FCI) : Créée à Lyon en 1995, en soutien à des associations de femmes algériennes en lutte contre le Code de la famille, promulgué en 1984. Ce code les rend mineures à vie, dépendantes d'un membre mâle de la famille ou d'un tuteur.

Depuis ces premières rencontres avec les Algériennes, puis avec des militantes de Tunisie, du Maroc, d'Iran, d'Afghanistan, etc., FCI œuvre pour le respect du principe d'égalité de droit et de traitement entre les femmes et les hommes, par un travail juridique (guides, conseils..), des actions de sensibilisation (rencontres, débats...) et des partenariats entre associations et ONG, en France, de l'autre côté de la Méditerranée, et partout dans le monde.

FCI promeut l'égalité des droits entre femmes et hommes, la mixité et la laïcité, toutes trois garantes de la démocratie et du vivre ensemble.

FCI dénonce la montée du fanatisme religieux, son emprise sur le politique et ses entraves aux droits des femmes.

Pour cela, l'association mène de front : travail juridique (guides, conseils..), actions de sensibilisation (rencontres, débats...) et partenariats entre associations et ONG de part et d'autre de la Méditerranée, voire au-delà.

FCI participe chaque année aux Caravanes des droits des femmes au Maroc et/ou en France, à la Quinzaine de l'Égalité en Rhône-Alpes, à la Journée internationale des droits des Femmes.

Membre de la fédération nationale Solidarité Femmes et de la CLEF (Coordination pour le lobby européen des femmes).

À Lyon, FCI a co-fondé le collectif Femmes en révolutions en 2011.

Présentation des tables rondes

1 : Vendredi 27 mai à 18h : Table ronde / débat à propos de la pédocriminalité

- *Intervenantes :*
 - **Élisabeth Claude**
 - **Jeanne Cordelier**
 - **Delphine Reynaud**
 - **Mélusine Vertelune**

2 : Samedi 28 mai à 9h30 : Table ronde / débat à propos de la prostitution

- *Intervenantes :*
 - **Élisabeth Claude**
 - **Jeanne Cordelier**
 - **Geneviève Duché**
 - **Rosen Hicher**
 - **Maudy Piot**

3 : Samedi 28 mai à 13h30 : Table ronde /débat à propos des intégrismes

- *Intervenantes :*
 - **Atika Bouriah**
 - **Chahla Chafiq**
 - **Élisabeth Claude**
 - **Noëlle Navarro**

Concert de Vizcacha Rebelde à l'occasion de la sortie de l'album « Combattons le Mâle par la racine
– Le machisme pue la mort » <http://vizcacha-rebelde.url.ph/>

Présentation des intervenantes

Atika Bouriah	militante associative	Présidente de l'association Femmes Contre les Intégrismes
Chahla Chafiq	écrivaine et sociologue www.chahlachafiq.com	D'origine iranienne, militante de gauche, elle doit fuir le régime Khomeiny en 1983 pour la France où elle publie différents ouvrages qui analysent la dimension totalitaire de l'islamisme en tant qu'idéologisation de l'islam. Oeuvres : - <i>Demande au miroir, L'Âge d'Homme, 2015</i> - <i>La Femme et le retour de l'islam. Éditions du Félin, 1991.</i> - <i>Femmes sous le voile ; face à la loi islamique avec - Farhad Khosrokhavar. Éditions du Félin, 1995.</i> - <i>Le Nouvel Homme islamiste. La prison politique en Iran. Éditions du Félin. 2002.</i> - <i>Chemins et brouillard (Recueil de nouvelles traduit du persan), Métropolis, 2005</i> - <i>Islam, politique, sexe et genre. PUF. 2011, Prix Le Monde de la recherche universitaire</i>
Élisabeth Claude	éducatrice, documentaliste ; militante syndicaliste, féministe, membre de la Fédération anarchiste.	Membre du groupe parisien « Pierre Besnard » de la Fédération Anarchiste, animatrice de l'émission hebdomadaire « Femmes Libres » sur Radio Libertaire (radio de la Fédération anarchiste émettant depuis Paris et diffusant aussi sur Internet par streaming sur 89.4) (Femmes Libres : le mercredi de 18h30 à 20h30, avec pour thème assez large : femmes qui luttent, femmes qui témoignent) et co-auteur de Anarchisme, féminisme contre le système prostitutionnel. <i>Pour mémoire, le titre de l'émission est en référence au mouvement « Mujeres libres », première organisation féministe et anarchiste, autonome prolétarienne en Espagne, créée en avril 1936 durant la Révolution sociale espagnole que suivra la guerre d'Espagne, elle rassemblait 20 000 adhérentes en juillet 1937 puis fut dissoute en 1939.</i> https://fr.wikipedia.org/wiki/Mujeres_Libres
Jeanne Cordelier	survivante et écrivaine	Premier roman (autobiographique) : <i>La Dérobade</i> , Best seller en 1976 et traduit en 17 langues : témoignage sur la prostitution (film trois ans plus tard avec Miou-Miou). Parcours : victime de viol incestueux (compagnon de sa grand-mère puis son père), ce qui la mènera à la prostitution. Elle finira par s'en sortir et reconstruire sa vie, devenir auteure de multiples romans, pièces de théâtre et poèmes... entre autres, sur les sujets qui nous intéressent ici : La prostitution (<i>La Dérobade</i>) et l'inceste (<i>Premier Bal, la mort de Blanche-neige et Le Majeur Droit – textes repris, en partie dans Ni silence, ni pardon – L'inceste : un viol institué</i>)
Geneviève Duché	féministe, universitaire	Présidente de l'Amicale du Nid Docteure d'État ès sciences économiques, diplômée en sociologie et en psychologie. Auteur de : - <i>Non au système prostitutionnel ! Une analyse féministe et abolitionniste du système prostitutionnel</i> - Editions Persée 2015 <i>Peut-on considérer la prostitution comme un mal nécessaire, une liberté ou un moyen comme un autre de gagner de l'argent ? Bien peu de personnes connaissent les conséquences destructrices de la prostitution sur les personnes prostituées, les processus d'entrée dans la prostitution, les violences subies de la « passe », moment de double domination, domination par l'argent et domination masculine.</i>

		<p>À partir de nombreux témoignages de survivantes de la prostitution, mais aussi de clients, et faisant appel à différents spécialistes, l'auteure en montre les rouages et les effets. Elle plaide pour son abolition.</p> <p>La prostitution n'est pas un choix. Elle est une violence sexuelle, psychologique, économique contraire à la liberté, notamment sexuelle, totalement incompatible avec l'égalité entre les femmes et les hommes.</p> <p>Geneviève Duché est féministe, universitaire, docteure d'État ès sciences économiques, diplômée en sociologie et en psychologie.</p> <p>Elle est présidente de l'Amicale du Nid, association abolitionniste qui propose aux personnes en situation de prostitution un accompagnement dans l'accès aux droits fondamentaux et vers l'insertion sociale et professionnelle.</p>
Rosen Hicher	survivante	<p>Parcours : prostituée pendant 22 ans, en bar à hôtesse, puis dans son propre salon dit «de détente et de relaxation», pour assurer la vie de ses enfants à charge, <u>elle aussi a subi des agressions sexuelles durant son adolescence à 13 ans puis à 16 ans. Ces agressions ont été commises par un ami de son père.</u></p> <p>Rosen est sortie de la prostitution en 2010 et s'est engagée depuis en faveur de son abolition. Elle a témoigné devant la Commission de l'Assemblée nationale chargée de préparer le texte de la loi Olivier pénalisant les clients.</p>
Noëlle Navarro	psychologue clinicienne, Sexologue (troubles d'origine psychologique, relationnelle ou traumatique) Formatrice dans le domaine de la santé mentale. Chargée de cours Universitaire (Lyon 1, Lyon 2, Clermont Ferrand) Chargée d'enseignement en relation avec l'université à Alger.	<p>Noëlle Navarro travaille à Lyon.</p> <p>A la faveur de nombreux voyages en Afrique (Algérie, Maroc, Tunisie, Burkina Fasso, Sénégal, Tanzanie, Botswana, Zambie, Zimbabwe), en Inde, au Japon, en Guyane, en Equateur, pour congrès, enseignement ou découverte s'est créée l'occasion de rencontrer la population, les étudiants, les professionnels ou des militantes de la condition féminine</p> <p>La communication de ce soir est extraite d'un dossier qu'elle a réalisé pour la revue « Sexualités humaines » où cinq textes très différents soulignent une originalité, une particularité, dans la question de la sexualité féminine de par le monde, ils nous parlent de certaines coutumes, traditions ou résurgences d'histoire antique, ou de ce qu'elles sont devenues pour le pire ou le meilleur.</p>
Maudy Piot	psychanalyste, présidente et fondatrice de l'association « Femmes pour le dire, femmes pour agir », nommée, en tant qu'experte au Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes)	<p>Fondatrice en 2003 et Présidente de l'association "Femmes pour le dire, femmes pour agir, Femmes handicapées, citoyennes avant tout !" (FDFA), qui accueille des femmes handicapées quelle que soit leur singularité, afin de lutter contre la double discrimination : être femme et être handicapée. Il s'agit de dire haut et fort que les femmes handicapées sont des citoyennes à part entière, le handicap n'étant pas leur identité.</p> <p>Maudy Piot est atteinte d'une rétinite pigmentaire. Elle a coordonné la publication d'une douzaine d'ouvrages présentant les actes des forums de l'association organisés sur des thématiques touchant à la problématique du handicap et à la citoyenneté.</p> <p>Le 6 avril 2012, Maudy Piot a été nommée au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur au titre du ministère des Solidarités et de la Cohésion Sociale pour son oeuvre et ses combats auprès des femmes</p>

		<p>handicapées. Elle est membre du HCEfh (Haut conseil à l'égalité entre les hommes et les femmes) (Commission : Santé, droits sexuels et reproductifs) depuis 2015.</p> <p>Publications : <i>Mes yeux s'en sont allés - Variations sur le thème des perdants la vue, L'Harmattan, 2004</i></p>
Delphine Reynaud	<p>ancienne coordinatrice pendant 12 ans du Collectif Féministe Contre le Viol (CFCV)</p>	<p>Voici très résumés les objectifs du CFCV tels qu'on peut les trouver sur le site de l'association :</p> <ul style="list-style-type: none"> • LUTTER contre le viol extra ou intra-familial, • DONNER LA PAROLE aux victimes quel que soit leur sexe, leur âge, leur nationalité, leur religion, leur préférence sexuelle, afin de briser le silence, • CONTRIBUER à une prise de conscience individuelle et collective de ce qu'est le viol : un crime dont les racines se trouvent dans l'inégalité entre les femmes et les hommes, • PARTICIPER à la construction d'une société fondée sur leur égalité. <p>Concrètement cela passe par un certain nombre de revendications mais avant tout par des groupes de parole des femmes victimes, et leur accueil, soutien, formation, information...</p>
Mélusine Vertelune	<p> survivante et militante anarcha-féministe</p>	<p>Mélusine a survécu à environ 1300 viols commis par son frère aîné. Elle a coécrit avec Jeanne Cordelier l'ouvrage <i>Ni silence ni pardon L'inceste : un viol institué publié par M éditeur</i></p> <p>Elle est l'une des membres fondatrices du Collectif Libertaire Anti-Sexiste pour lequel elle a écrit 2 brochures sur le genre et sur la prostitution et participé à la rédaction des textes collectifs.</p>

Introduction à la table ronde sur la pédocriminalité

L'inceste et plus largement la pédocriminalité, est un sujet médiatisé mais aussi, paradoxalement, occulté en ce qui concerne l'analyse de ses tenants et de ses aboutissants.

Il s'agit de **crimes, particulièrement destructeurs** contre la personne de l'enfant et de l'adulte qu'il deviendra s'il survit, avec toutes les difficultés, les blessures, que cette « survivance » implique pour le devenir de l'être. Nous accueillons d'ailleurs ce soir parmi les intervenantes trois personnes survivantes.

L'inceste est un viol, et c'est un « **viol institué** » : dans la société patriarcale, l'enfant est envisagé comme un enjeu (et ceci historiquement, si nous songeons à la transmission, à l'héritage dans un système qui se fonde sur les deux piliers que sont la propriété et la famille). L'enfant peut alors apparaître comme un objet potentiel, et l'inceste comme l'une des institutions qui, comme les autres formes de viols (viols conjugaux et tarifés, principalement) soutiennent et pérennisent le système.

Mais nous essaierons aussi d'étendre cette réflexion à l'ensemble des crimes sexuels commis contre les enfants, et de voir en quoi ils participent d'un **continuum** qui fonde une certaine conception des relations humaines et sociales :

- les mariages forcés : ils sont souvent contractés durant l'enfance de la victime. Celle-ci est fréquemment vendue à un parent proche, presque toujours beaucoup plus âgé qu'elle. (Actuellement 700 000 femmes et petites filles environ sont en situation de mariage forcé).

- nous aborderons les agressions sexuelles durant l'enfance en général, et nous verrons qu'un lien existe entre ces agressions durant l'enfance et le système prostitutionnel (l'âge moyen d'entrée dans la prostitution étant de 14 ans, et les personnes prostituées ayant très souvent été des enfants victimes d'agressions sexuelles).

- nous interrogerons également le lien direct entre ces situations d'agression vécues par les enfants et la place que le système patriarcal réserve aux « mineurEs » (notamment au travers de son système judiciaire, empreint de masculinisme).

- Enfin, à une époque où l'éducation est sommée de prévenir toutes les dérives de la société, il conviendra d'évoquer le continuum existant entre, d'une part, une certaine conception de l'éducation, incluant notamment les violences dites « éducatives », banalisées et socialement admises comme « normales » et , d'autre part, les crimes sexuels commis contre les enfants.

Propos d'Élisabeth Claude :

Pédocriminalité - Versus violences éducatives ordinaires :

La pédocriminalité est le fait de commettre des crimes à l'encontre des enfants. Dans le droit français, le crime est l'infraction la plus grave, jugée par la Cour d'assises ; l'auteur encourt une peine de réclusion criminelle, à perpétuité ou à temps à laquelle peuvent s'ajouter des amendes et toute autre peine complémentaire. La tentative de crime est punie comme le crime (homicide volontaire, coups mortels, viol, vol à main armée...).

Plusieurs sortes de crimes sont définis dans le code pénal :

- contre les personnes : viol, torture, esclavage, meurtre, génocide, crime contre l'humanité, etc.
- contre les biens : vol avec violences graves, escroquerie, etc.

•contre l'État : complot, attentat, crime contre la sûreté de l'État, intelligence avec une puissance étrangère, trahison, espionnage, désertion, faux-monnayage, etc.

Les agressions sexuelles envers les mineurs.es sont définies comme étant "toute participation d'un enfant ou d'un adolescent à des activités sexuelles qu'il n'est pas en mesure de comprendre, qui sont inappropriées pour son âge et son développement psycho-sexuel, qu'il subit sous la contrainte, par la violence ou la séduction, ou qui transgresse les tabous sociaux" (*). On distingue deux types de maltraitance sexuelle : l'inceste et la pédophilie

La pédocriminalité est la forme la plus grave des violences envers les enfants mais elle s'inscrit dans un continuum des violences éducatives commises au sein de la famille . Quelles que soient leurs formes ou leurs degrés, toutes les violences envers des enfants sont invisibilisées, banalisées, en particulier dans le huis clos des familles. Si la société et les adultes étaient plus conscients et intolérants envers la violence ordinaire, ils le seraient encore davantage contre les actes pédocriminels.

Cette violence a de multiples formes :

- physique quand les adultes portent atteinte au corps de l'enfant : tapes, claques, gifles, fessées ; mais aussi coups, le fait de pousser, de tirer, tordre, comprimer les oreilles, les cheveux, les bras, de secouer ; et l'escalade continue.
- psychologique quand il y a chantage affectif, humiliation, dénigrement, moqueries, culpabilisation, menace de perte d'amour, de placement, de pensionnat....
- verbale quand la parole est cris, hurlements, insultes, menaces...
- mentale quand elle est privations de nourriture, de soins.

Elle est souvent justifiée au nom de l'éducation, apprendre à l'enfant des valeurs d'obéissance, de respect, le rendre plus mature, plus fort, plus aguerri ! Les adultes ayant eux-mêmes subi ces violences considèrent que cela faisait partie intégrante de l'éducation !

Cette propension à vouloir éduquer par les châtiments est construite sur l'idée que l'enfant est considéré comme « mauvais » : manipulateur, capricieux, colérique, etc. Du coup, le parent considère que son devoir est de « dresser » l'enfant et que les corrections sont efficaces pour qu'il obéisse ; le parent est le maître ! Qui n'a jamais entendu cette phrase : « une fessée n'a jamais fait de mal à personne ! »

Quelques chiffres sur la maltraitance en France

En France, deux enfants meurent tous les jours sous les coups de leurs parents !

Il existe aujourd'hui en France plus de 98 000 cas connus d'enfants en danger, c'est-à-dire 10% de plus qu'il y a dix ans. Parmi eux : 19 000 sont victimes de maltraitance , 78 000 se trouvent dans des situations à risque.

Plus précisément :

44 % des enfants maltraités ont moins de 6 ans

60 % des cas de maltraitance sexuelle ont lieu dans la famille des victimes

46 % des cas de maltraitance sont imputables aux pères

25 % des cas de maltraitance sont imputables aux mères

9 % des cas de maltraitance sont imputables aux beaux-pères

600 à 700 décès sont imputables à de mauvais traitements infligés par les parents.

Pourquoi appelle-t-on agression le fait de frapper un adulte, cruauté le fait de frapper un animal, mais éducation le fait de frapper un enfant ?

La Suède a aboli les châtiments corporels depuis 1979 : aucun meurtre d'enfant n'est plus à déplorer dans ce pays pour cause de mauvais traitement ! Il est temps de s'attaquer au problème chez nous ! Mais la France se refuse toujours à bannir les châtiments corporels. A-t-elle bien pris conscience des enjeux ?

Un début de prise de conscience a permis la création d'un « Observatoire de la violence éducative ordinaire » ou VEO, il y a dix ans, qui étudie ce phénomène et dénonce les conséquences insupportables des fessées et autres gifles données à des enfants « pour leur bien » !

En juillet 2016, un amendement a été adopté dans le cadre de la loi « Égalité et citoyenneté » qui complète la définition de l'autorité parentale, établie par l'article 371-1 du code civil. Cet article serait ainsi rédigé (l'ajout souligné en italique souligné) : "L'autorité parentale est un ensemble de droits et de devoirs ayant pour finalité l'intérêt de l'enfant. Elle appartient aux parents jusqu'à la majorité ou l'émancipation de l'enfant pour le protéger dans sa sécurité, sa santé et sa moralité, pour assurer son éducation et permettre son développement, dans le respect dû à sa personne et à l'exclusion de tout traitement cruel, humiliant ou dégradant, y compris tout recours aux violences corporelles."

En tant que féministes, nous ne pouvons pas passer sous silence cette violence ordinaire, banalisée, qui fait le lit de la violence dans tous les domaines de la vie, qui repose sur une hiérarchisation généralisée des rapports humains : les plus âgés sur les plus jeunes, les hommes sur les femmes, les parents sur les enfants, les êtres humains à la carnation claire sur celles et ceux qui ont la peau d'une autre teinte, les plus riches sur les pauvres. Nous avons au cœur cette utopie d'une société humaine sans domination, sans violence et sans guerre.

En complément du propos de Benoîte Groult « le féminisme n'a jamais tué personne, le machisme tue tous les jours », nous affirmons que le féminisme n'a jamais voulu tuer personne mais qu'il vise à supprimer les inégalités, les injustices et les discriminations subies par les femmes sur toute la planète et à détruire le patriarcat.

Quelques ressources

Le 119 est le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

Observatoire de la violence éducative ordinaire. OVEA c/o Oliver Maurel
1013C, Chemin de la Cibonne 83220 LE PRADET

<http://www.oveo.org>

Association qui lutte contre les violences dans les relations entre adultes et enfants dans la famille et à l'école et pour une éducation bienveillante. Elle participe à la journée de la non-violence éducative.

Association Ni claques ni fessées

3 Villa Quincy 92170 VANVES 01 46 38 21 22

http://www.nifessesnitapes.org/Site_1/Accueil.html

L'Enfant Bleu – Enfance maltraitée Toulouse

18, avenue des Mazades 31200 TOULOUSE

<http://www.lenfantbleutoulouse.fr/quelques-chiffres-sur-la.html>

C'est pour ton bien ! Alice MILLER. Ed. Aubier, 1985

Site Alice Miller, abus et maltraitance de l'enfant <http://www.alice-miller.com>

Pourquoi interdire les punitions corporelles au sein de la famille est une priorité humaine et de santé publique, par MURIEL SALMONA

<https://blogs.mediapart.fr/muriel-salmona/blog/011114/pourquoi-interdire-les-punitions-corporelles-au-sein-de-la-famille-est-une-priorite-humaine-et-d>

Extraits de « Le Majeur droit » - par Jeanne Cordelier, lus par Mélusine Vertelune, Jeanne n'ayant pu se joindre à nous.

[...] la nuit tombe dans un bruit de tonnerre sur l'enfant qu'est en train de violer son père. L'enfant tente bien d'allumer la lumière, mais les ampoules ont été confisquées, ainsi que les lampes de poche, les bougies et les allumettes, même les flammes bleutées, mêlées de jaune, de la cuisinière à gaz, ces iris de feu, n'éclairent plus. C'est bien la nuit, une nuit d'effroi, où seul brillent les yeux du père. Régulièrement de grands éclairs blancs la percent cette nuit. C'est quand le père jouit, s'ensuit une pluie laiteuse qui baigne l'enfant, avec, le père la lave. Une petite fille se doit d'être propre et muette, sinon elle sait ce qui l'attend.

Elle sait, elle a déjà éprouvé le supplice du collier des mains de son père autour de son cou. Mais à qui craint-il qu'elle parle dans la nuit où il l'a cloîtrée? Aux murs dont on dit qu'ils ont des oreilles? L'enfant ne leur parle pas, plutôt elle s'y cogne la tête, et cela fait un vacarme assourdissant que personne n'entend. Le monde qui l'entoure est sourd, sourd et aveugle, pétri d'hypocrisie. Lâche. Consentant. [...] tout le monde porte des œillères. Même l'assistante sociale qui fourre pourtant son nez partout, sauf là où il faut. Personne ne veut rien voir, ça dérange. Et comme dans le fond ils n'aiment pas être complices passifs du crime qui se déroule sous leurs yeux, ils les baissent. Ils marchent le regard fixé sur la pointe de leurs souliers. Péteux, ils vont vers leur pauvre bien-être, leurs petites habitudes, que pour rien au monde il ne faudrait déranger. La veulerie les habille et c'est avec ces habits-là qu'ils vont à la messe du dimanche afin de se donner bonne conscience. [...] Ma mère était une impérieuse, rien ne devait lui résister. Il fallait qu'elle brise, qu'elle détruise, c'est ce qui la faisait bander. Elle était Attila, là où elle passait l'herbe ne repoussait pas. Et les larmes versées par l'enfant, si abondantes fussent-elles, étaient sans effet sur la terre foulée par la mère. Le travail de démolition s'est fait de concert. C'était entre mes parents une entente tacite. Elle cognait, insultait, il violait. Ainsi quand elle rentrait de ses virées nocturnes, elle, à qui il répugnait que son mari la touche, et ce à ses dires depuis toujours, pouvait peinardeusement se glisser entre les draps, sachant qu'il avait ses couilles vides.

Comme chacun de nous, des émotions d'enfance j'en ai à la pelle, mais sans conteste celle qui me marqua le plus fut le viol du père. J'avais onze ans lorsque les faits sont survenus. [...] A l'instant même, mon enfance a fondu comme neige au soleil. Et pout la première fois j'ai voulu mourir. De la passerelle au bout de la rue, sauter sur un train, de préférence qui va loin. Mourir et partir à la fois. [...] Mon rêve c'était de lui mettre les tripes à l'air. Je le plantais à hauteur du pubis, pour remonter tranquillement jusqu'au plexus. Tout sortait d'un coup, ça faisait flop. Je regardais ses boyaux se répandre sur le lino de la cuisine. Y avait pas de sang, pas d'excréments, rien, juste des viscères bien propres. Quand à lui, je ne le voyais pas. Il était simplement absent. En fait je n'avais tué qu'un ombre. [...] Dans la mémoire de la jeune fille que je fus, il y a un carré blanc, on y voit le regard fou de l'homme, face à celui de l'enfant pris entre plaisir et terreur. C'est de cet amalgame que les violeurs puisent leur jouissance. Celle-ci est telle que pour la perpétuer ils sont prêts à tuer. Ils tuent. Car quoi de plus jouissif pour un violeur que de se mirer dans les yeux de la peur. Celle du bout. Celle dont on ne revient pas. La peur est leur humus, c'est là où ils s'enfoncent, là où ils ont le bâton. Une trique d'enfer, une barre monumentale, si fixe qu'on pourrait s'y suspendre et y faire l cochon pendu, jusqu'à ce que le sang nous descende à la tête. Et comme ça on aurait fait le tour. On tomberait juste par terre entre les pieds du père. Mais je ne crois pas aux miracles, je ne crois pas non plus qu'il faille porter sa croix. Je suis plutôt de celles qui la brûlent, quitte à brûler avec.

Il a durer dix ans ce viol, jusqu'à l'âge de ma majorité. [...] la voyant amoureuse, souffrant de ne pouvoir vivre pleinement cet amour, j'ai finalement parlé à ma mère. A qui j'ai tout simplement dit : « Maman, vis ton amour, si tu savais ce que papa me fait. » J'ai reçu comme réponse les mots que je craignais : « Menteuse, salope, vicieuse. » Et si nous n'avions pas été dans l'autobus, malgré mes dix-huit ans, je m'en serais pris une sur le coin de la gueule. [...] J'ai aussi parlé à mon père chaque jour, en lui essuyant les yeux avec un torchon à vaisselle. Parce qu'il pleurait toujours après, au début du moins, le temps passant il me demandait de lui passer sa pipe et son tabac.

De cet inceste indigestible, qui parfois me donne encore des haut-le-cœur et des cauchemars, je tiens à dire qu'on ne guérit pas. C'est une plaie à jamais inscrite dans le corps de la petite fille. Une déchirure qui va grandir avec elle. Faire d'elle ce qu'elle n'aurait pas été. C'est un détournement de sa personnalité. [...] A propos j'ai souvent pensé à la naissance et la mort. On tue un enfant et de sa dépouille surgit un nouvel être, à qui il faudra un désir ardent pour aimer et construire. Le même à celui qui lui tiendra la main. Car la main d'une enfant violée n'est pas comme la main des autres, elle a toujours au creux un manche de couteau, de hache, une pierre, un flingue, une gifle. Elle a la haine. Et de cette haine, dans les meilleurs des cas, elle tire une énergie salvatrice. De la mort de mon père j'ai oublié la date et à ce jour ignore où il est enterré. Qu'on ne me demande pas de dire paix à son âme. Car à qui le ferait, je cracherait à la face.

Propos de Delphine Reynaud :

Tout d'abord

Montrez dans quel camp vous êtes,

Bannissez le vocabulaire des agresseurs:

Ils veulent qu'on dise

Refusez et dites

Pédophile

pédocriminel ou pédodélinquant

Abus (sexuel)

agression sexuelle ou viol

Elle –il- “s’est fait agresser”

elle –il- “a été agressé-e par ...”

Elle –il- a “avoué” qu’on l’a

Elle-il- a “confié” ce qu’on lui a fait

Ensuite

La réalité de la pédocriminalité c’est :

Plus de la moitié* de toutes les victimes de viols et agressions sexuelles l’ont d’abord été dans leur enfance, par un adulte ! Par pédocriminels. Parmi ces pédocriminels

85%* sont des connaissances de la famille ou choisis par la famille, car les enfants ne décident pas eux-mêmes de leurs cercles de connaissance.

*=D’après les chiffres des 30 ans d’appels à viols-femmes-informations, la permanence du CFCV Et aussi il y a

des adultes à qui on confie les enfants dans le cadre des loisirs: moniteurs, responsables vacances, ateliers, cultes, etc... Mais ils ne sont que le 3^e groupe d’agresseurs d’enfants

Des adultes de l’éducation ou du soin : à noter que plus les enfants sont en difficultés de soins ou éducatifs, plus ils sont en danger face aux agresseurs d’enfants qui les choisissent pour des critères de fragilité de l’enfant et des parents. Ils sont le 2^eme groupe d’agresseurs d’enfants en nombre.

Des adultes de la famille immédiate ou éloignée !

Ces agresseurs d’enfants sont de très loin les plus nombreux

La majorité des pédocriminels sont donc des agresseurs par inceste

Une enquête réalisée en 2009 par l'Association internationale des victimes de l'inceste

(AIVI) estimait que près de **deux millions d'adultes en France ont été victimes d'inceste dans leur enfance**, nombre infiniment supérieur aux cas déclarés.

Les pédocriminels inconnus, prédateurs en extérieur ou sur les réseaux sociaux représentent environ 8% des agresseurs sexuels d'enfants.

Les agresseurs sexuels d'enfants sont à 95% des hommes, 5% des femmes (2% seulement si on ne compte que celle qui agissent seules)*

*=D'après les chiffres des 30 ans d'appels à viols-femmes-informations, la permanence du CFCV

Les victimes en revanche sont pour 2/3 des filles et pour 1/3 des garçons, proportion qui n'est plus du tout identique à l'âge adulte

Les enfants sont prisonniers de ces situations de pouvoir, ils ne peuvent pas s'en sortir seuls

D'où l'importance des dispositifs

Le code pénal :

« Constitue une agression sexuelle toute atteinte sexuelle commise avec violence, contrainte, menace ou surprise. »

Article 222.22 – Code pénal.

« Tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui, par violence, contrainte, menace ou surprise, est un viol. »

Article 222.23 – Code pénal.

Sont circonstances aggravantes:

Les atteintes sur mineurs de 15 ans

Les atteintes commises par un ascendant

Réintroduction de l'inceste dans le code pénal !

La loi du 8 février 2010 a fait entrer le terme « inceste contre les mineurs » dans le code pénal.

L'article 222-31-1 : abrogée le 16 septembre 2011

Réintroduction de l'inceste dans le code pénal !

La loi du 8 février 2010 a fait entrer le terme « inceste contre les mineurs » dans le code pénal.

L'article 222-31-1 : abrogée le 16 septembre 2011

Communiqué du CFCV le 17-05-2016

C'est grâce à la loi n°2016-297 du 14 mars 2016 que la protection de l'enfant en France a été renforcée. A ce titre, l'inceste a été réintroduit dans le code pénal. L'inceste est maintenant défini à l'article 222-31-1 du code pénal comme suit :

« les viols et agressions sexuelles sont qualifiés d'incestueux lorsqu'ils sont commis sur la personne d'un mineur par :

1° un ascendant ;

2° un frère, une sœur, un oncle, une tante, un neveu ou une nièce ;

3° le conjoint, le concubin d'une des personnes mentionnées aux 1° et

2° ou le partenaire lié par un pacte civil de solidarité avec l'une des personnes mentionnées aux même 1° et 2°, s'il a sur le mineur une autorité de droit ou de fait ».

Revendication : le mettre directement dans la définition des agressions sexuelles.

Délais au pénal actuellement :

20 ans à compter de la majorité pour les crimes

10 ans à compter de la majorité pour les délits

Délais pour indemnisation au civil:

L'article 2270-1 du Code Civil prévoit que la victime peut agir en responsabilité civile (c'est-à-dire réclamer des dommages et intérêts à l'auteur des faits) pendant 10 ans à partir de la manifestation du dommage (lié au viol ou à l'agression sexuelle subi) ou de son aggravation.

La loi Guigou a porté ce délai à 20 ans lorsque le dommage est causé par des tortures, des actes de barbarie, des violences ou des agressions sexuelles commises à l'encontre d'un mineur.

Revendication : mettre fin au principe prescription pour les crimes à la personne, en priorité envers les victimes mineures.

Repérer, dépister, prévenir, aider

Stratégie des agresseurs,

Signes de souffrance,

Les pédocriminels agissent presque toujours sans coup porté

A tort, on dit *sans violence*, mais l'agression sexuelle est un acte de très grande violence, prémédité de surcroît.

La stratégie des agresseurs

Ils ciblent un moment ou situation de vulnérabilité

Ils mettent sous terreur avant de commettre leur crime

Ils pratiquent inversion et humiliation de leurs victimes

**Ils verrouillent le secret d'une manière ou d'une autre
reconnaitre ces éléments de stratégie,**

Les enfants en souffrance (non exhaustif et non suffisants seuls)

un comportement sexuel anormal par rapport à l'âge;

un comportement de refus (de manger, de voir un membre de la famille sans raison exprimée, refus de grandir, refus scolaire) ;

un comportement de mise en danger, fugues ;

l'expression de peurs inexplicables, une hyper vigilance, des réactions de sursaut exagéré, une phobie des contacts physiques ;

des comportements émotionnels excessifs, ou disproportionnés et non adaptés à l'âge

Même pour les non professionnels et dès la première confiance, sans douter ni enquêter :

L'Aide la plus simple aux enfants victimes

•Je te crois

•Tu n'as rien fait de mal

•C'est lui-elle (l'agresseur) qui n'avait pas le droit, c'est interdit par la loi (adapter en fonction de l'âge)

•Tu as bien fait de m'en parler, c'est très courageux de ta part

Maintenant que je sais ça on va faire tout ce qu'on peut pour t'aider

La première réaction d'un adulte peut tout changer quand un enfant commence à se confier. Par chance, les enfants sont plus faciles à aider que les adultes et se remettent bien plus vite aussi s'ils se sentent appuyés et compris, si l'on prend leur parti.

**C'est la meilleure prévention de toutes les suites et du renouvellement des pédocrimes.
Les enfants parlent à leur façon, écoutons-les et croyons les.**

Propos de Mélusine Vertelune :

Tant que le viol est perçu comme une violence exceptionnelle qui ne pourrait être commise que par un inconnu, condamner le viol n'engage à rien. Tant que la représentation que l'on se fait du viol est cantonnée à une agression brutale commise contre une victime qui se débat, qui crie son non consentement et qui sera ensuite capable d'aller porter plainte contre son agresseur toute seule comme une guerrière invaincue, il est facile et n'engage à rien de déclarer que l'on combat le viol. L'écrasante majorité des viols sont commis par un proche de la victime ou par un individu qui achète un « permis de viol » (un prostitueur donc).

Et lorsque la victime d'un viol commis par l'un de ses proches trouve le courage de prendre le risque de dénoncer le viol à l'entourage qu'elle a en commun avec son agresseur, chaque membre de cet entourage révèle son « vrai visage ».

Il y a celles et ceux qui prennent partie pour l'agresseur, celles et ceux qui prétendent être neutres pour ne pas assumer clairement leur manque de solidarité avec la victime, plaçant cette dernière au même niveau de crédibilité que l'agresseur et prônant la fameuse « présomption d'innocence » de l'accusé qui induit de fait une « présomption de mensonge » affublée à la victime dite « présumée ». Les moins nombreuses sont les plus courageuses, celles et ceux qui prennent clairement, définitivement, radicalement et publiquement partie pour la victime et contre le violeur. Sans elles, la victime n'a quasiment aucune chance de reconstruire sa vie après la séance de torture physique et mentale qu'elle a subi et l'humiliation infligée collectivement par les défenseurs du violeur.

Ce schéma, on le retrouve partout où le patriarcat façonne les mentalités : dans des groupes d'amis, dans des associations, dans des entreprises, dans des organisations politiques, dans les tribunaux, et surtout dans certaines familles.

Lorsque le viol est incestueux, il est encore davantage interdit d'en parler que de le commettre. Chaque famille incestueuse est comme un petit État totalitaire et archaïque avec ses tyrans, ses bourreaux, ses collaborateurs passifs et actifs, ses boucs-émissaires et ses résistant-e-s. L'enfant victime d'inceste y est enfermé-e à tous les niveaux, et torturé-e dans tous les sens du terme. C'est une petite dictature au sein de laquelle est organisé un rituel sacrificiel scellé par une loi du silence qui lie ses membres dans une « cohésion » aussi artificielle qu'étouffante. C'est le sacrifice interminable d'un enfant, 7 fois sur 10 une petite fille, sur l'autel de la divinité phallique du système patriarcal.

Le complexe d'œdipe, inventé par un médecin sacralisé et certes brillant, mais dont l'ambition dépassait l'honnêteté, participe à l'invisibilisation de l'inceste bien réel et à la culpabilisation des victimes(1). L'inceste réel n'est pas interdit par le patriarcat. Au contraire, il est encouragé, car il en est l'un des plus anciens et des plus solides piliers.

En effet, le patriarcat, c'est la dictature du père, de la figure paternelle et de ses représentant-e-s. C'est le système qui structure la domination, la chosification, l'oppression et l'exploitation des femmes et des enfants par les hommes et les adultes, voir les aîné-e-s d'une même fratrie. Depuis quelques milliers d'années, le patriarcat fait de notre planète une gigantesque prison pour toutes les femmes, tous les enfants et certains hommes. Ceux qui ont les clefs entre leurs mains sont les agresseurs sexuels, leurs complices, leurs soutiens et leurs défenseurs.

Selon les statistiques internationales, 700 millions de femmes et de petites filles sont actuellement mariées de force. Toutes subissent quotidiennement des viols conjugaux. Beaucoup d'entre elles sont des mineures qui ont un « lien de sang » avec les hommes qui les ont achetées. Ces viols sont donc très souvent incestueux. L'âge moyen d'entrée dans la prostitution est 14 ans. Tous les agresseurs de ces victimes là sont donc des pédocriminels.

Briser la loi du silence permet à la victime de reprendre sa vie en mains, de choisir ses fréquentations en toute connaissance de cause et de détruire, en partie, le pouvoir exercé par son agresseur. Briser la loi du silence à plus grande échelle, à propos de toutes les formes que prend le

viol, à commencer par les plus fréquentes, c'est à dire le viol incestueux, conjugal ou tarifé est la première étape pour démolir le système patriarcal.

Le viol permet aux bénéficiaires et défenseurs du système patriarcal de propager la terreur. Pas besoin que toutes les femmes soient victimes ou survivantes du viol pour que toutes les femmes soient terrifiées à l'idée qu'elles sont considérées comme violables et donc potentiellement en danger d'être violées. Toutes finissent, un jour ou l'autre, par redouter le viol et adaptent leur comportement dans le but d'amoinrir ce risque. En vain, car en réalité le viol ne dépend ni de l'attitude ni de l'aspect physique des victimes. Il n'est pas le résultat d'une pulsion sexuelle ni d'une maladie mentale. Le viol est un acte politique qui vise à affirmer la suprématie du genre masculin. Un prédateur est un animal carnivore qui chasse et qui tue pour s'alimenter. Il n'a pas le choix. Il doit tuer pour se nourrir, sinon il meurt. Un violeur, est un homo sapiens (dans l'écrasante majorité des cas un mâle) qui a fait le choix de démolir la vie d'une, voir plusieurs, humainE-s), plus souvent qu'on ne le croit des petites filles, en utilisant l'arme favorite du système patriarcal pour exercer sa domination masculine et les terroriser toutes en en agressant quelques unes (beaucoup quand même : au moins 205 par jours rien qu'en France). Si un violeur, ne parvient pas à violer, il ne meurt pas. Il n'est pas un prédateur. Il n'est pas "sous l'emprise de pulsions sexuelles". Il est juste un vrai salopard qui trouve divertissant le fait de torturer des humainEs en les traitant comme des produit de consommation, voir comme des déchets. La perversité, le sadisme, la méchanceté, la volonté de dominer, la violence arbitraire n'ont rien de "bestiales". Elles n'ont rien à voir avec l'animalité. Elles sont, au contraire, typiquement humaines et s'expriment pleinement dans la culture patriarcale qui a colonisé toute la planète depuis quelques milliers d'années.

Le traumatisme qui résulte du viol est toujours trop important pour que les victimes puissent reconstruire leur vie sans un vrai soutien intransigeant et assumé.

Une victime de viol risquera fortement de tomber dans les pièges du silence et du pardon si elle ne constate pas que d'autres personnes déclarent publiquement le fait qu'elles accordent davantage crédit à sa parole à elle qu'à celle de son agresseur et qu'elles ne lui pardonnent pas, à lui, d'avoir commis un crime définitif et irréparable.

Ne pas pardonner c'est ne pas abdiquer, c'est passer du statut de victime à celui de survivante qui prend conscience qu'elle n'est ni une créature inférieure, ni un produit de consommation, ni un déchet, mais une vraie personne, une personne importante, intelligente et digne, dont l'existence a de la valeur. Ne pas pardonner donne la force de cesser de s'imposer la compagnie des individus dont le comportement est toxique. Ne pas pardonner donne l'énergie de ne plus avoir peur d'affronter les conflits et de décider de provoquer des ruptures lorsque cela s'avère nécessaire. Ne pas pardonner est la deuxième étape pour se réapproprier sa propre existence.

Ne pas pardonner, y compris aux violeurs que l'on ne connaît pas, y compris à ceux qui sont issus de notre propre mouvance politique, y compris à ceux qui jouent les repentis, y compris à ceux qui plaident la maladie mentale, ne pas leur pardonner est un acte de solidarité envers toutes les victimes, y compris celles qui sont encore cloîtrées dans le silence.

Qu'il s'agisse de Dieu, du capitalisme, de la famille ou de l'État, les institutions inventées par le patriarcat pardonnent toujours aux violeurs et s'acharnent à imposer ce pardon mortifère aux victimes de viol. Elles remplissent ainsi leur rôle qui consiste à garantir la pérennité du système. L'État français est coupable de non assistance à personnes en danger et de complicité avec ceux qui commettent un crime qui serait considéré comme crime contre l'Humanité s'il n'était pas massivement commis contre des femmes et des enfants. Son système judiciaire est masculiniste, comme l'a démontré l'anthropologue Dorothee Dussy (2). La faiblesse et la médiocrité des moyens, toujours en baisse, qu'il daigne attribué au secours, à l'aide et aux soins pour les victimes démontre son mépris pour ces dernières et sa complaisance vis à vis des criminel-le-s.

Nous manquons de lieu d'accueil, d'accompagnement, de placement et de soins de qualité pour les victimes. Les professionnel-les susceptibles d'intervenir dans ces situations sont trop rarement et trop mal formé-e-s. Les institutions chargées de la protection de l'enfance protègent surtout les privilèges des adultes. Les professionnel-les compétant-e-s et consciencieu-ses-x sont trop souvent mises au placard, dénigré-e-s et précarisé-e-s. C'est un comble que la mission de détection des

enfants victimes de leur entourage familiale ne soit pas pleinement confiée à l'institution qui les accueille : à l'école, à toutes les écoles du pré-élémentaire au lycée, sans oublier les établissements privés (puisque il n'y a pas davantage de violences intrafamiliales chez les pauvres que les riches). Car à l'école, il n'y a presque jamais une assistante sociale et un médecin auprès desquelles les enfants pourraient se confier en toute sécurité.

Quant à la question des sanctions contre les criminels, il est urgent et impératif de cesser de placer au même niveau d'analyse et de traitement les atteintes aux biens et les violences infligées aux êtres vivant-e-s. Comme tou-te-s les anarchistes, je rêve d'un monde sans prison. Cependant, lorsqu'un agresseur, un tortionnaire, un tueur est en liberté, en toute impunité et sans aucune entrave qui le dissuade concrètement de traiter des êtres comme des choses, c'est nous qui sommes emprisonné-e-s sur notre propre planète. Les prisons sont surpeuplées par des personnes qui ne devraient pas y être (des voleurs qui n'ont pas commis de violence, des femmes dans des situations comparables ou proches de celle de Jacqueline Sauvage, des toxicomanes, des sans-papiers, etc...). Commençons par libérer toutes ces personnes. Si elles ont volé, endommagé, détruit une chose appartenant à autrui qu'elles soient condamnées à rendre, réparer ou rembourser, mais pas enfermées. Qu'elles bénéficient d'aides et de soins adaptés à leurs situations. Mais en ce qui concerne la torture sous toutes ses formes (à commencer par le viol), la brutalité, le harcèlement, le meurtre (sauf en cas de légitime défense ou dans des cas comme celui de Jacqueline Sauvage), il s'agit là de crimes irréparables qui ne doivent pas être pardonnés. Ces agresseurs qui ne méritent pas d'être appelés « auteurs », détiennent un pouvoir au moment où ils commettent leurs crimes. Tant qu'on ne leur aura pas retiré ce pouvoir il continueront. En attendant que l'Humanité soit enfin débarrassée du patriarcat et de tout ce qu'il a engendré (y compris les religions, les États et l'exploitation humaine), on ne doit plus déceimment traiter ces oppresseurs avec bienveillance. Dans une perspective révolutionnaire vers une Humanité sans prison, il faut envisager une période de transition durant laquelle nous devons lutter pour une véritable politique de protection de l'Enfance, faire de l'éducation féministe des enfants et des adultes non criminel-le-s une priorité, indemniser, soigner et aider les victimes. Les agresseurs eux doivent être sanctionnés par la prison ferme, l'expropriation, et la suppression de leurs droits civiques et civils.

- (1) <https://ressourcesprostitution.wordpress.com/2015/12/23/dre-ingeborg-kraus-la-prostitution-est-incompatible-avec-legalite-hommes-femmes/>

extrait : "La psychologie clinique a été fondée par Sigmund Freud. À la fin du 19^{ème} siècle, les psychiatres européens se sont intéressés au phénomène de l'hystérie. À Paris, il y avait le psychiatre Charcot et à Vienne, Sigmund Freud. Alors que Charcot observait et notait les symptômes de ces femmes, Freud commençait à les écouter. Il a publié ses découvertes dans un premier livre nommé *Six études sur l'hystérie*, où il a découvert que toutes ces femmes avaient subi des violences sexuelles durant l'enfance. Ce livre fit bien sûr scandale à l'époque, surtout que ces femmes étaient issues de bonnes familles. Très vite, l'Association des médecins viennois a fait pression sur Freud pour qu'il retire ces thèses associant les symptômes de l'hystérie à des violences sexuelles subies par ces femmes pendant leur enfance. Ces pressions menaçaient de mettre fin à la carrière de Freud et il a cédé. Il a renié cette découverte et a plutôt créé sa théorie des fantasmes, selon laquelle ces agressions étaient une chose que les femmes fantasmaient et désiraient. Pendant 100 ans, toutes les écoles supérieures ont propagé cette thèse, sur laquelle on s'est appuyé pour légitimer le déni des violences faites aux femmes et l'acquiescement des coupables."

- (2) <https://scenesdelavisquotidien.com/2014/01/16/une-justice-masculiniste-le-cas-des-affaires-dinceste/>
- (3) <http://clas.pe.hu/spip.php?article4>
- (4) <http://clas.pe.hu/>

Introduction à la table ronde sur la prostitution

On a l'habitude d'enfermer le phénomène de la prostitution dans une fatalité : « plus vieux métier du monde », « on ne la fera jamais disparaître » ; elle obéirait à des injonctions de la nature concernant la sexualité masculine ! La prostitution servirait les besoins de la société d'en protéger le plus grand nombre de ses membres, en sacrifiant un petit reste ayant accepté de se perdre pour le bien des autres. Ce serait l'ordre normal de ce monde !

Vision falsifiée et hypocrite. Les témoignages qui suivront le démontreront.

Le patriarcat est une imposture ; c'est une ruse du plus fort construite pour imposer ses privilèges et, par eux, les inégalités femme-homme.

C'est un énorme business engraisant le sol de notre libéralisme super marchand : 3,2 milliards d'euro de chiffres d'affaires en France. A l'échelle du monde, des millions de personnes y sont englouties. Toujours les plus précaires, les plus faibles !

C'est une criante négation d'une société équilibrée et juste. C'est un système pervers et cynique, fruit d'une complicité collective, la nôtre : préjugés, indifférence, appât du gain, culture du machisme...

Il est temps d'en apprendre plus de celles qui la connaissent pour en avoir souffert.

Propos d'Elisabeth Claude :

Prostitution : un métier comme un autre ?

Une grande partie de la population est convaincue qu'elle ne veut pas de ce « métier » pour elle-même, ni pour ses proches, ni pour ses enfants. Alors, est-ce vraiment la bonne question ? Ne faudrait-il pas plutôt se demander de qui vient cette affirmation de penser la prostitution comme un métier, quelles sont les justifications avancées et à qui profite ce point de vue ?

Aux personnes prostituées ?

- Pour certains.es il peut s'agir d'une revanche sur la stigmatisation ou d'une volonté de banalisation d'une activité méprisée ;
- Pour d'autres, c'est peut-être un moyen de faire croire que leur activité ne les atteint pas dans leur intimité, en se revendiquant comme « travailleurs du sexe »

Au lobby proxénète ?

- Cela lui sert comme écran de fumée pour nier la violence incluse dans les rapports prostitutionnels ;
- C'est une volonté de banalisation pour la rendre « présentable » et la développer sans contrainte.

Au libéralisme ?

- Cet argument sert au développement de la demande et d'un marché du sexe générant beaucoup de profits non imposés et peu risqués, qui se combinent avec d'autres activités illégales (trafic d'êtres humains ou de drogue, vente d'armes, blanchiment d'argent...) ;
- C'est la conception libérale et marchande des capitalistes pour qui TOUT peut (doit?) être source de profit.

A la société ?

- On assiste au détournement et au revers de la médaille de la revendication de libération sexuelle des années 68 : celle-ci était pensée dans la gratuité, l'échange et l'égalité – ce qui

paraît bien oublié - et non dans un commerce sans limite.

- La demande de personnes handicapées d'une assistance sexuelle se développe : s'agira-t-il d'un « nouveau métier » ou d'une activité supplémentaire pour des métiers existants, comme infirmière ou kinésithérapeute ?

Ne sommes-nous pas face au préjugé que tout handicap entraîne un handicap relationnel ? Ne connaissons-nous pas des personnes handicapées qui ont une vie relationnelle, affective et sexuelle satisfaisante ? Comme nous connaissons des personnes qui ne sont pas étiquetées « handicapées » mais qui rencontrent un véritable handicap relationnel, et pour qui le recours à la prostitution est souvent une compensation à ce handicap ?

- Si les relations sexuelles sont indispensables, pourquoi envisager l'assistance sexuelle aux seules personnes handicapées ? Si les besoins sexuels sont si importants et doivent être satisfaits à tout prix, pourquoi pas pour tous et toutes ? Alors pourquoi ne pas instaurer un service sexuel obligatoire pour tous et toutes (sur le modèle du service militaire disparu) et le droit pour tous et toutes à des prestations sexuelles : à quand des tickets à la mairie comme au temps du rationnement à la fin de la guerre de 39-45 ? Et qui déterminera le nombre de prestations, le rythme, la durée, le contenu ?

Quels points d'appui pour argumenter que la prostitution n'est pas un métier ?

- Quand on observe les personnes prostituées, on se rend compte que, dans tous les pays du monde, les minorités ethniques sont sur-représentées et qu'elles sont entrées dans la prostitution sous la contrainte de la misère et du trafic d'êtres humains. Si c'était un métier, ne serait-il pas exercé par n'importe qui ?
- Si on écoute les personnes prostituées, 97% d'entre elles souhaitent sortir de la situation et 100% refusent cette activité pour leurs enfants. Si c'était un métier, seraient-elles aussi nombreuses à vouloir en changer ? Si c'était un métier, ne le conseilleraient-elles pas à leurs filles ou à leurs fils, comme on peut être enseignante ou mineur, commerçante ou médecin de génération en génération ?
- Quand on est salarié.e, on échange sa force de travail, physique et intellectuelle, contre un salaire, mais pas son intimité, ni sa totale soumission. Dans l'activité prostitutionnelle on vend et son intimité, et sa soumission et on ne reconstitue que difficilement son intégrité, longtemps après la sortie de la prostitution.
- Quand on est salarié.e, est-ce qu'on change de prénom comme c'est quasiment toujours le cas des personnes prostituées ? Rappelons-nous le temps de l'esclavage ou de la domesticité où les patrons faisaient de même, notamment pour ne pas avoir à se souvenir du prénom réel de leurs personnels.
- Quand on est salarié.e, on retire souvent une certaine fierté de son travail (la pièce bien faite, la réparation de la panne, la satisfaction du client, l'aboutissement d'un ouvrage collectif...) ou une reconnaissance sociale (l'article qui est lu et cité, la notoriété, l'utilité sociale liée à la mission). Pour une minorité qui clame sa « fierté d'être putes », combien sont humiliées, menacées, trahies, bernées, trafiquées, violées et victimes de violences de toutes sortes, jusqu'à la mort pour un certain nombre d'entre elles ?
- Quand on est salarié.e, l'activité est limitée dans le temps (même si le libéralisme veut nous faire travailler plus) et fait l'objet d'un contrat, certes inégal. Dans l'activité prostitutionnelle, il n'y a pas de limite, le client ne respecte pas les éventuelles demandes des personnes prostituées : cette activité s'apparente plus à l'esclavage qu'au salariat.
- Face à des conditions de travail difficiles ou qui se dégradent, les salariés.es ont des recours collectifs et individuels. Ils peuvent porter plainte devant plusieurs juridictions ou avoir recours à des services d'inspection du travail et de médecine du travail, à des associations ou aux organisations syndicales.

Les salariés.es peuvent exprimer leur colère, leur souffrance ou être déprimés.es ; si on prend l'exemple des caissières ou des découpeuses de volailles, les troubles musculo-squelettiques qui les atteignent ne leur font jamais aller jusqu'à la décorporalisation et

l'absence de sentiment de souffrance qui atteint les personnes prostituées : le sentiment de souffrance est toujours ressenti, même si les personnes continuent à travailler dans de mauvaises conditions par manque de choix. Les salarié.e.s ne nient pas leur souffrance, particulièrement quand elles sont physiques. Quels sont les recours pour les personnes prostituées ? Pas d'inspection du travail, ni de médecine du travail, pas de délégués du personnel.

- Quel nom de métier attribuer à l'activité prostitutionnelle ? L'expression « travailleur-euse du sexe » est apparue ces dernières années. On pourrait la comparer aux « travailleurs.euses de la santé » ou aux « travailleurs.ses de la grande distribution ». Dans ce cas, on peut décliner en aide-soignante, infirmière ou médecin, en caissière, vendeur ou représentant. Pour l'activité prostitutionnelle, trouvera-t-on dans le Répertoire opérationnel des Métiers et des emplois (ROME) les appellations « pute » ou « fille de joie », « escort girl » ou « péripatéticienne », « poule » ou « grue » ?

Notre conviction est que la prostitution constitue une des formes les plus violentes de l'oppression des femmes et qu'elle est particulièrement révélatrice de la domination patriarcale. C'est le reflet des rapports hiérarchisés entre les hommes et les femmes. La majorité des personnes prostituées sont des femmes et la quasi-totalité des clients sont des hommes. Et même lorsque des hommes se prostituent, les clients restent des hommes.

Pour le système prostitutionnel, tous les individus, hommes et femmes, sont concernés : l'objectif est de faire du profit, le plus de profit possible. Il faut donc développer le marché et pour cela convaincre toute la société qu'elle peut acheter des services sexuels, que c'est le summum de la libération sexuelle. La conséquence en est que nous serions potentiellement tous prostituables et tous clients. Est-ce cette égalité-là que l'on veut ?

Ce qui nous fait humains, c'est la capacité à identifier nos pulsions et à refuser le passage à l'acte. Revendiquerions nous le meurtre comme une liberté ou la peine de mort comme un consentement ? Nous militons pour l'instauration de rapports humains, basés sur des valeurs fondamentales qui sont l'égalité, la liberté, le respect et la solidarité, valeurs qui doivent co-exister ensemble. Une seule ne suffit pas ! Or, dans le système prostitutionnel, il n'y a pas d'égalité, ni de liberté, ni de respect, ni de solidarité ! Et cela quelle que soit la partie du système qu'on met en rapport avec les autres : personnes prostituées, proxénètes et clients, personnes non prostituées et personnes non clientes.

Quelques ressources

La prostitution, un "métier" ?

Court-métrage de Frédérique Pollet-Rouyer, réalisatrice engagée et féministe, qui a co-écrit et réalisé ce court-métrage pour Osez le féminisme, pour dénoncer par l'absurde les propos visant à légitimer et à rendre acceptable la prostitution.

Le pitch : une jeune fille en réorientation scolaire, se voit proposer par la conseillère d'éducation, une formation aux soi-disant « métiers du sexe » en deux ans. Cette situation fictive démontre à la fois que la violence est constitutive de la prostitution et que la considérer comme « un métier » comporte de nombreux dangers, tant pour les personnes prostituées que pour l'ensemble de la société.

<http://www.osezlefeminisme.fr/>

Les "clients"

Spot de campagne pour l'abolition de la prostitution pour Zéromacho. Réalisation Patric Jean de Black Moon production

<https://vimeo.com/blackmoon/videos>

Zéromacho est un collectif d'hommes qui s'est formé pour s'élever contre la prostitution et pour la sanction des clients de prostituées. Il s'oppose au collectif des "343 salauds" - qui revendique avec leur manifeste "Touche pas à ma pute" le droit à une sexualité tarifée. Et pour faire parler de sa cause, Zéromacho - en plus d'avoir créé une pétition en ligne - vient de publier une vidéo choc. On peut y voir un groupe d'amis se confier leurs différentes expériences avec des prostituées. Très vite des mots crus et irrespectueux sont utilisés pour parler de ces femmes rabaisées au rang d'objets sexuels. Une vidéo qui installe un certain malaise, sûrement nécessaire pour faire réagir sur un sujet aussi important actuellement en France.

<https://zeromacho.wordpress.com/about/>

Le site <https://ressourcesprostitution.wordpress.com> regorge de témoignages et d'analyses sur le système prostitutionnel.

Citons notamment cet article qui analyse les stratégies du STRASS : *Qu'est-ce que le STRASS ?*

<https://ressourcesprostitution.wordpress.com/2014/08/12/quest-ce-que-le-strass/>

Le site du Mouvement du Nid

<http://www.mouvementdunid.org>

Le Mouvement du Nid - France présente "Girls of Paradise", un dispositif iconoclaste qui s'attaque au confort des "clients" pour mieux toucher l'opinion publique. En apparence, "Girls of Paradise" est un site comme tant d'autres, véritable catalogue de personnes destinées à la consommation sexuelle : jeunes femmes en lingerie, descriptifs de prestations sexuelles formatés...

Faux profils, tragédies bien réelles

Le site est en réalité un dispositif imaginé par l'agence McCann pour le Mouvement du Nid. Au bout du fil, ce n'est pas une personne prostituée qui répond mais une sympathisante de l'association, qui révèle au "client" l'histoire vraie qui se dissimule sous le profil convoité.

Je t'appelle par rapport à ton annonce sur le site, j'aimerais savoir quelles sont tes pratiques et tes tarifs... , demande l'un.

Tu cherches à joindre Inès, répond notre sympathisante, mais ce ne sera pas possible. Inès est morte. Elle a été jetée d'un pont par son proxénète.

Voici un échange typique entre un "client" et notre sympathisante ; tous les faits rapportés sont réels. Agressions, viols, meurtres et disparitions, tentatives de suicide, cette atroce litanie résonne dans toutes les permanences d'accueil du Mouvement du Nid. Nous l'avons partagée avec un interlocuteur qui choisit d'ordinaire d'ignorer ces drames - qui sont pourtant inséparables de sa consommation d'acte sexuels tarifés...

Extrait de "La Dérobade" de Jeanne Cordelier lu par Mélusine Vertelune, Jeanne n'ayant pas pu se joindre à nous :

Moi aussi. J'ai débuté... Se prostituer, c'est comme vivre un éternel hiver. Au début, cela semble impossible et puis, avec le temps, on finit par se dire que le mot Soleil n'est qu'un mot inventé par les hommes.

On a tous débuté un jour, que ce soit dans un salon de coiffure ou dans un grand magasin, sur la scène, à l'usine ou dans un bureau. On a tous ressenti un drôle de petit pincement au côté gauche de la poitrine, une angoisse au creux de l'estomac, la crainte de ne pas être à la hauteur, de tomber sur un contremaître pointilleux, un chef de rayon autoritaire, un patron trop exigeant, un metteur en scène hystérique. On s'est senti épié, jugé, disséqué, on a tous eu le trac la première fois, à la différence qu'au tapin quand la porte de la chambre a claqué, il n'y a plus d'échappatoire... Voie sans issue, pas de porte de secours.

Vous vous retrouvez dans une piaule plus ou moins propre, une serviette à la main, face à un inconnu. Plus vous reculez, plus il avance et comme la pièce est plutôt exiguë, vous vous retrouvez rapidement le dos au mur, les bras du mec autour de votre corps, partout à la fois, comme des tentacules visqueuses qui vous fouillent, vous dessapent, vous entraînent, vous tirent jusqu'au lit. Le

poulpe a renflé la débutante. Il se régale à l'avance du festin qui vient de lui tomber sous la main ! Une mousse blanche apparaît aux commissures de ses lèvres, il fait les yeux blancs, son visage vire au pourpre. Vous, vous êtes décolorée, crucifiée sur le pucier, privée d'énergie, vous attendez le coup de grâce. Vous êtes tellement paumée que vous oubliez les précautions élémentaires, faire la toilette, vous faire casquer.

Vous suivez d'un œil abêti le renflement qui s'amplifie dans la braguette et comme ça dure, comme il ne cesse de vous contempler, la bouche baveuse, vous vous impatientez presque, vous jetez un regard au plafond, il y a des fissures, des fils de la vierge, vos yeux les suivent. Vous échappez pour un instant au cauchemar, vous retournez au patronage, dans la cour, sous les tilleuls, vous jouez à la marelle. Il vous semble que c'était hier et vous vous sentez presque bien, vous fermez les yeux afin de perpétuer le rêve. Quand vous les rouvrez au bout d'une demi-seconde, la réalité vous aveugle, une réalité en forme de bite, une vraie quéquette de père de famille, un peu molasse, mais encore vaillante.

L'homme s'abat sur vous, hagard, en vous appelant sa petite fille, son enfant chérie, sa pucelle à lui, sa moule, sa girouette, sa cramouille baveuse, sa salope, sa pute adorée. Il vous transperce en haletant, en grinçant des dents, en ruant comme un cheval arabe. Et tandis qu'il crache, vous inondant le ventre d'un mois d'abstinence, vous demeurez immobile dans la même position, bras ballants, jambes ouvertes, le regard fixe. Vous vous sentez salie, abîmée, complètement gâchée, et pendant qu'il récupère, confortablement avachi sur vous, ruisselant d'une sueur aigre, de drôles d'idées vous passent par la tête. Quand il daigne se lever sans aucune précaution, vous vous dirigez machinalement jusqu'au bidet où vous vous asseyez, écoeuvée. Vous attendez pour tourner le robinet, vous avez besoin de récupérer vous aussi. Vous faites couler l'eau, la froide, la chaude, les deux ensemble très fort. Vous empoignez le savon et vous vous frottez rageusement l'entre-cuisses, le ventre, les seins, les dessous des bras, les yeux. Tant pis si ça pique. Vous éprouvez un besoin maladif de vous décrasser. Vous frottez, frottez comme une perdue, l'eau fraîche vous réveille, vous criez : « Chéri, n'oublie pas mon cadeau. » Vous vous acceptez presque.

L'homme est prêt avant vous. Vous êtes maintenant seule dans la chambre ; sur la table, il y a quinze sacs, dix ou cinq, c'est la même chose. Vous les fourrez rapidement dans votre sac avec la hâte de vous retrouver dehors. Vous franchissez le seuil de l'hôtel comme une voleuse en regardant à droite et à gauche de la porte. De l'air ! Vous avez besoin d'air. Pour vous donner du courage, vous palpez sans les regarder les billets : quinze sacs, dix ou cinq, c'est de l'argent. Vous commencez à faire des projets. Des voitures passent qui vous éclaboussent. On est en train de nettoyer les caniveaux. Vous penchez votre regard sur vos bas tachés. De petites flaques noires maculent vos jambes jusqu'aux genoux, jusqu'au cœur et vous avez envie d'en finir, de vous jeter sous une de ces bagnoles qui roulent, indifférentes. Vous n'êtes pas tout à fait une pute. Vous débutez et, au tapin, les débuts sont difficiles. Pour vous, ils se révèlent tragiques.

Propos de Rosen Hicher :

je suis Rosen Hicher co-fondatrice du mouvement des survivantes de la prostitution en France avec Laurence Noël !

Ancienne prostituée et cela pendant 22 années, je peux en parler et vous expliquer le comment et le pourquoi, lorsque nous sommes dedans, il nous est dur dans sortir.

Lorsque ma vie a basculée dans cet enfer, oui cet enfer! je venais de perdre un emploi dans une usine de circuit imprimé, j'y ai travaillée 11 années.

J'avais trois enfants à la maison et un mari inactif.

Il m'avait semblé cette solution comme une aubaine, j'allais "travailler" enfin et gagner de l'argent mais les choses se sont vite gâchées, l'obligation de multiples rapports sexuels avec de nombreux prostitueurs sans scrupules, ma tuée petit à petit.

Je vivais la nuit dans la violence nocturne de la prostitution, et la journée, j'essayais de donner à mes chers enfants le peu de temps qui me restait.

Et puis en 1999, mon divorce fut prononcé, j'avais quitté mon premier mari et j'avais refait ma vie

avec un autre, trois enfants naîtront de cette union.

J'étais donc enfin une femme libre de tout mais une chose me pesait de plus en plus !!!

Mon activité prostitutionnel ?

Un jour de mai, une sensation étrange m'envahit , j'étais au dessus de mon corps entre la vie et la mort !

L'envie de me comprendre me fit chercher a rencontrer une personne et se fût une voyante qui pendant 6 ou 7 heures m'expliqua correctement ce que j'étais en train de vivre ...Une dissociation certainement liée à de multiples violences ?

Alors , j'allai chercher dans mon passé, mon vécu.

Et la j'allais de surprise en surprise, j'avais vécu l'impensable ... Un kidnapping, des attouchements de la part d'un oncle, j'avais subi des agressions sexuelles pendant un ans par un ami de mon père et ayant fugué pour rejoindre ma mère, j'étais tombée sur le pire duo de ma vie, des proxénètes qui allaient me former à ce plus "vieux métiers du monde".

Pendant 15 jours, j'allais passer entre les mains de multiples testeurs et essayeurs !

Et voila comment on programme une enfant à un devenir morbide.

A 31 ans j'allais tomber dedans car j'y avais été programmée !

Une fois que j'avais compris tout cela, il fallait que je trouve pourquoi j'y étais encore ?

Et OUI ? L'addiction à l'argent , la désocialisation, l'immédiateté, l'urgence !

Il me fallait me déprogrammer de tout et rapidement ...

Comment, je n'en savais rien , je savais juste que le moment de me sortir de cet enfer était arrivé !

Et un matin, j'eus un déclic et je n'y retournerais jamais.

De ce jour, je pris conscience qu'il fallait que nous parlions au nom des sans voix, des esclaves sexuelles, des femmes en errance, la prostitution avait faillie me tuer et si je ne la combattait pas, des milliers de femmes en mourraient chaque année dans le monde !

Propos de Maudy Piot :

Sexualité des personnes handicapées : du droit à la dignité

Le texte qui suit est une réflexion plus qu'une étude scientifique sur un problème de société qui a émergé depuis peu en France sous une forme étonnante : celle de la mise en scène médiatisée, tant de la part des acteurs (personnes handicapées, associations, personnel de santé...) que des médias eux-mêmes (cinéastes, journalistes, animateurs TV...), le tout sur fond de polémique parfois violente, très violente même.

C'est probablement cette caractéristique polémiquante qui nous a conduits, nous militant(e)s de la cause des femmes et plus particulièrement des femmes handicapées, à affiner nos convictions, à approfondir nos arguments, à théoriser un problème pour le soustraire à l'invective et le faire entrer dans la réflexion dépassionnée. Ce texte est le produit de tous ces croisements et, même si je parle à la première personne, il est une œuvre collective, particulièrement au sein de l'association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » que j'ai fondée en 2003 à Paris.

Les personnes handicapées ont une vie sexuelle

Les personnes handicapées ont une vie sexuelle comme tout un chacun. Une vie de désir.

Longtemps, trop longtemps, on n'a pas considéré la personne handicapée comme un être désirant.

Elle ne faisait pas partie de la société. Elle était enfermée soit dans une institution, soit chez elle. Elle était *maintenue en vie*, on répondait à ses besoins primaires, à quelques-unes de ses demandes et on s'arrêtait là.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé et heureusement on ose poser ouvertement la question de la vie affective et sexuelle des personnes handicapées.

L'étonnement face à l'étrangeté de nos questions montre qu'auparavant la société pensait que les monstres, les fous, les estropiés et tous ceux qui affichaient une différence étaient sans désirs, et on n'osait pas imaginer que les personnes handicapées pouvaient être des « êtres désirants ». La vie affective et sexuelle des personnes handicapées n'allait pas de soi. La différence inscrite dans le corps ou l'esprit donnait un statut particulier à ces personnes, la société n'envisageait pas leur désir de rencontre et encore moins leur désir d'enfanter (si ce n'était pour le contrecarrer, l'interdire même).

Aujourd'hui on se sent bien obligé de reconnaître que les personnes handicapées ont une vie affective et sexuelle. Chaque individu comme être unique va réaliser ses désirs de manière singulière. En fonction de sa vie personnelle, de son histoire, du lieu où il habite, de son degré de handicap.

S'interroger sur la vie sexuelle et affective des personnes handicapées soulève la question : Sont-elles comme nous ? Ont-elles les mêmes désirs ? A partir du moment où l'on se pose la question, cela signifie-t-il que les personnes handicapées sont marquées du sceau de l'infériorité : elles ne seraient pas capables d'exprimer leur demande ?!

L'interrogation se déplace : les personnes lourdement handicapées ont droit à une vie affective et sexuelle, soit, mais comment répondre ? N'y a-t-il qu'une seule réponse : les aidants sexuels ?

De nombreux débats ont lieu autour de cette mauvaise réponse à une bonne question.

Notre association « Femmes pour le Dire, Femmes pour Agir » a pris position pour que les personnes handicapées puissent vivre librement leur sexualité, sans être ghettoïsées, sans devoir payer une prestation, pour qu'elles puissent choisir librement leurs partenaires et qu'elles ne soient pas assujetties à la bonne volonté des personnes valides.

On doit pouvoir être libre de vivre sa sexualité. La vie sexuelle ne peut dépendre d'une loi !

Je dirai avec la philosophe Michela Marzano : la sexualité peut avoir lieu, même sans sentiments, quand il y a désir réciproque de la part des partenaires. Quand on passe du langage de la liberté et du désir à celui du droit et donc du devoir, on est dans quelque chose que j'ai du mal à qualifier de sexualité. La sexualité n'est pas du domaine du droit. On entre dans le langage contractuel. La sexualité relève de la vie intime. Si on parle de devoir et de droit, on dépersonnalise une rencontre qui est personnelle. On transforme la sexualité en objet de transaction, de consommation. Même s'il y a une demande, la réponse ne relève plus du désir mais de l'obligation. On sort du cadre de la sexualité.

Les personnes handicapées ont bien entendu envie de pouvoir rencontrer quelqu'un. Mais est-ce par

le biais d'un *service* organisé par un tiers ? Va-t-on répondre à un désir de rencontre en proposant des aidant(e)s sexuel(le)s rémunéré(e)s ? Cela s'appelle, j'en suis convaincue, de la prostitution. Une fois de plus le corps des femmes est marchandisé. La demande est essentiellement masculine : plus de 96%... On ne nie pas cependant que le corps de l'homme puisse être, lui aussi, marchandisé.

Mais statistiquement parlant, et surtout culturellement pensant, on est une fois de plus confronté à ce besoin - fantasmé comme irrésistible - de l'homme, à la domination masculine qui fait loi.

Il ne faut jamais oublier que nous sommes des êtres parlant. En tant qu'être parlant, tous nos besoins sont filtrés par la parole.

Lorsque nous avons un besoin, ce besoin, dans la mesure où nous parlons, va se transformer en demande, cette demande va être traversée par le désir. Nous sommes des êtres désirants, ce n'est ni le besoin ni l'instinct qui prédominent

La vie sexuelle de toute personne handicapée est mue par le désir. S'il n'y a pas de désir de rencontre sexuelle avec l'Autre et que ce désir n'est pas partagé peut-on parler de vie sexuelle ?

Le langage est subversif et la sexualité est subversive par le fait du langage, des mots. La vie sexuelle n'est jamais quelque chose de simple, c'est la rencontre de deux désirs.

La sexualité est différente de l'instinct, car nous sommes des êtres parlants, nous sommes confrontés au « mal-entendu » entre les sexes. Il y a la sexualité masturbatoire, la sexualité entre femmes et hommes, ou entre personnes du même sexe...

En tant qu'être parlant, on est confronté au désir et on n'est plus dans le besoin.

La sexualité ne se réduit pas au besoin

C'est une rencontre émanant de la demande.

La question de la demande se pose chez les personnes touchées par le handicap, mais aussi chez chacun(e) d'entre nous. Dans la demande qui est adressée à l'autre, il y a toujours une partie qui ne peut être satisfaite, qui reste sans réponse, parce qu'elle s'inscrit dans le désir, désir qui accompagne la demande. Il y a comme une déformation dans le propos.

Nous sommes des êtres pensants ce qui fait la différence avec le genre animal. Les animaux ont des instincts, ils les réalisent ; le rut leur permet d'assouvir leurs « besoins ». Nous, êtres humains, nous ne sommes pas identiques à l'animal, la différence s'introduit par le langage et par le fait que nous sommes des êtres pensants

Mais comment vont faire les personnes lourdement handicapées ?

Je prendrai la question d'une autre manière : Les personnes handicapées (dont je fais partie), avons des difficultés parfois énormes pour accéder à l'école, à l'Université, à pouvoir obtenir un emploi, certains soins médicaux, à nous déplacer, à pouvoir vivre comme tout citoyen à part entière.

De l'enfermement à la place publique

Pour que la société se déculpabilise des entraves qu'elle ne résout pas, on nous propose des aidants

sexuels, pour que nous ayons soi-disant accès à la sexualité. De quelle sexualité s'agit-il ? La sexualité c'est nous qui allons la choisir, mais pour la choisir il faut éviter les ghettos. Lorsque l'on parle d'aidant(e)s sexuel(le)s, d'accompagnants sexuels, on nous fait entrer dans un système de ghettoïsation.

Nous les personnes en situation de handicap, nous voulons sortir de chez nous, nous voulons côtoyer les personnes des villes ou des campagnes, nous ne voulons plus vivre enfermées, cachées. Nous avons besoin de rencontrer les autres, de voir la lumière. Nous ne voulons pas que quelqu'un de l'extérieur vienne frapper à notre porte et nous dise : *je viens pour votre prestation sexuelle...* Une fois de plus c'est l'extérieur qui vient vers l'intérieur et on reste enfermé chez soi, on nous enferme, on nous isole. Ce que nous voulons c'est sortir de chez nous, des institutions, rencontrer les autres. Ce que nous voulons c'est que l'environnement, tout l'environnement, soit accessible : les théâtres, les cinémas, les restaurants, les dancings, les maisons de jeunes, les croisières etc. Que le regard sur les différences change et que ce soit normal de voir des personnes handicapées partout.

Nous sommes capables de faire des rencontres, de parcourir un moment de vie avec quelqu'un. Mais pour cela il faut nous laisser inventer, inventer avec les autres des modes de rencontres, de loisirs, où la personne singulière pourra vivre pleinement, en étant autrement capable.

La proposition d'aidants sexuels réduit la personne handicapée à une chose, à un être qui n'est pas pensant, qui n'a pas de désir, à un être qui n'est pas capable de choisir lui-même la personne avec qui il a envie de faire un bout de chemin.

Quelle considération a-t-on des personnes handicapées en proposant des aidants sexuels : quelle estime a-t-on d'une personne en situation de handicap si on la traite à ce point différemment, et alors qu'on lui refuse l'accès à l'école, au travail, à la rue, on veut affirmer qu'elle ne peut connaître autre chose en terme de sexualité qu'une masturbation remboursée par la sécurité sociale ou tout autre organisme ? Quelle liberté s'accorde n'importe quel homme en imaginant qu'il peut s'épanouir sexuellement au prix de la violence et l'objectivisation d'une femme ?

La deuxième chose que je voudrais souligner concerne la formation que l'on veut prodiguer aux personnes valides (ou handicapées, pourquoi pas). Qu'est ce que cela veut dire former quelqu'un à la vie sexuelle ? On peut faire une formation d'anglais, d'informatique, de secrétariat etc. Mais former quelqu'un à la vie sexuelle, quel sens cela a-t-il ?

La vie sexuelle est une rencontre inédite, unique, c'est une découverte mutuelle, elle passe par la demande et le désir. Que signifie envoyer un(e) aidant(e) sexuel(le) « formé(e) » chez une personne handicapée ? Est-ce que sa formation va lui donner le désir ? Est-ce que la personne handicapée qui va rencontrer la personne formée aura envie à ce moment précis de l'autre ?

Ces personnes aidantes ou aidants sexuels, comment seront-elles ou seront-ils choisis ? Sur quels critères. On nous dit que ce seront des personnes qui auront consenti, qui seront d'accord pour suivre une formation rigoureuse.

On ne peut que s'étonner. Qu'est-ce que qu'une formation rigoureuse dans le cadre de la sexualité ?

On va devoir se former comme s'il s'agissait d'une activité technique. On sort de la rencontre, de la spontanéité

Les personnes handicapées ont bien entendu envie de pouvoir rencontrer quelqu'un. Mais est-ce par le biais d'un service organisé par un tiers ? Va-t-on répondre à un désir de rencontre en voulant réduire la rencontre à une sorte de «médicament », à une médication ?

Le toucher sexuel

Le toucher est inévitable dans le contexte de l'assistantat sexuel, et bien entendu le toucher sexuel. Nous aurions besoin ici d'une réflexion théorique sur cette notion. Je fais simplement quelques remarques... à poursuivre :

Pratiquer des touchers sexuels, ce n'est plus aider, c'est passer une limite qu'on appelle ***le passage à l'acte***. C'est cette limite que nous masque le terme policé d'«aidant sexuel».

Il y a des illusions sur le recrutement des aidants sexuels ... :

- On manque de personnel pour accompagner les séjours de vacances, pour accompagner les personnes handicapées dans l'accomplissement de leur vie quotidienne (faute de personnel on couche les personnes lourdement handicapées à 17h !). Et on trouverait du personnel pour pratiquer des touchers sexuels ?
- Quelles sont les motivations des personnes intéressées à agir cette prestation ? Générosité humaine, vocation, intérêt économique, intérêt sexuel, pathologie ?
- Le mariage, exigé lors du recrutement, n'est pas une garantie de santé mentale et sexuelle : le plus haut risque de violence et de viol est dans la famille !
- Les aidants sont surtout des aidantes. Cette question de genre mériterait un long débat.

Comment est évaluée cette pratique de touchers sexuels ?

- A partir de quelques témoignages, cette pratique est présentée comme efficace, infaillible, satisfaisante et sans échec. A l'opposé, les personnels médico-sociaux sont présentés comme démunis, incompetents, nuls et non avenus.

Si c'est efficace, pourquoi ne pas l'intégrer dans les pratiques des professionnels du secteur ?

Toucher au corps et au corps sexué, c'est prendre le risque de déclencher des réactions particulières : malaises, évanouissement, anxiété, décompensation, etc. Il semble que l'aspect « faire plaisir » occulte totalement cette réalité médicale.

- Ce toucher du corps sexué est aussi porteur d'un risque de projection auquel le partenaire semble insuffisamment préparé. Pour rappel, en France, le DU de sexologie, c'est 231 heures de formation sur 3 ans à la Faculté de Médecine (et à ma connaissance, aucun sexologue ni thérapeute ne s'arrête là. Il continue à se former et à se faire superviser tout au long de sa vie professionnelle). Que sont à côté de cela les quelques journées de formation des aidants sexuels ?

- Si on lève l'interdit de toucher sexuellement l'utilisateur, le patient, deux questions se posent :

Pourquoi ne pas limiter cette pratique aux professionnels du médical et du psychologique pour essayer de maintenir une garantie contre les abus ? Pourquoi ne pas étendre cette réponse à toute personne en souffrance sexuelle ?

On doit également craindre une exploitation de la part des personnes qui vont pratiquer cette activité. La violence n'est pas loin. Dans cette rencontre intime, sans témoin, la femme handicapée peut être abusée, violentée et vice versa : la femme valide peut être maltraitée par un homme violent, même en situation de handicap. Il y a réduction de l'individu à un mécanisme comme s'il était une sorte de machine qu'il fallait de temps en temps ajuster ou faire marcher mieux. La condition humaine est plus complexe que cela.

On prétend apporter une réponse à tout. Et dans la tentative de donner une réponse à tout, on n'entend plus le sens de la demande. En fait, on efface les problèmes. La question de la demande se pose chez les personnes touchées par le handicap, mais aussi chez chacun de nous. Dans la demande qui est adressée à l'autre, il y a toujours une partie qui ne peut pas être satisfaite, qui reste sans réponse, parce qu'elle s'inscrit dans le désir, désir qui en tant que tel, ne peut pas être assouvi comme s'il s'agissait d'un besoin.

On n'accepte plus le manque, la frustration. Etre comblé relève de l'immédiateté.

C'est aux personnes handicapées à inventer leur vie sexuelle, à la créer, peut-être en étant accompagnées dans des lieux accessibles où elles pourront rencontrer l'Autre. Dans cette rencontre nous pourrions déployer notre séduction. Il me semble que l'on ne nous fait pas confiance, on ne nous fait pas confiance dans notre possibilité d'inventer, de nous déplacer, d'échanger, d'avoir du plaisir.

La vie sexuelle c'est du désir, c'est du plaisir, c'est un jouir ensemble.

Qui a « droit » à la sexualité ?

Pour conclure je rappellerai que la France est abolitionniste en matière de prostitution. Une déclaration a été votée dans ce sens. La prostitution n'est pas une réponse aux besoins sexuels. Si on instaure des aidants sexuels rémunérés, nous sommes de toute évidence dans la prostitution, dans la marchandisation du corps des femmes (ou des hommes, dans une moindre proportion). Que signifient les besoins irrésistibles ou irrépressibles des hommes ?

Pourquoi les demandes sont-elles à 96% masculines ? Cela ne vient ni du genre ni des hormones mais de la domination masculine à qui on n'a jamais rien refusé. L'homme aurait-il « droit » à la sexualité du fait qu'il est mâle ?

Toute demande doit-elle être assouvie ?

On le sait, il y a en France plus de 70 000 viols par an qui ne sont jamais dénoncés pour de multiples raisons.

Serait-ce à cause de cette pulsion masculine que l'on ne peut contrôler ?

Le violeur serait celui qui ne peut assumer sa pulsion sexuelle et qui se précipite sur la première femme qui passe... ?

Il faut penser ensemble la vie affective et sexuelle des personnes handicapées. C'est une question

importante, grave.

C'est cela notre combat. C'est cette ouverture sur l'extérieur, le contraire de l'enfermement.

Les institutions doivent s'ouvrir. Quand j'entends encore dire que la chambre, le lit, sont trop petits pour recevoir l'ami(e) que l'on désire, c'est inadmissible, et cela il faut le dénoncer. Les institutions doivent s'ouvrir aux rencontres, à l'amour. Quelqu'un me disait que dans un foyer de personnes handicapées on n'avait pas le droit de s'embrasser. Et pourquoi donc... ?

Les personnes valides s'embrassent bien dans les cafés... Pourquoi les personnes handicapées ne peuvent-elles s'embrasser dans ce foyer ?

On met la personne handicapée en difficulté et on ne la considère pas comme une personne mais trop souvent comme un sous-produit de la société : ou débile, ou pas capable.

Pourquoi les personnes handicapées n'auraient-elles pas le droit de s'embrasser, d'aller dans la chambre d'un copain ou d'une copine, pourquoi les personnes handicapées ne pourraient-elles être homosexuelles, etc... ? Il faut se battre pour que l'on nous permette de vivre et que l'on ne nous propose pas des solutions au rabais.

Nous devons affirmer que la jouissance doit résulter de la synergie des désirs en actes de connivence, et ne peut en aucun cas faire l'objet d'un contrat marchand, d'une pression sociale, d'un devoir, d'une contrainte ou d'un acte de violence.

La très grande majorité des personnes handicapées n'a pas besoin d'une quelconque assistance pour aimer et jouir. Le premier ordre de priorité pour favoriser l'accès à l'amour des personnes handicapées est de lever les entraves institutionnelles, matérielles et moralistes à son expression et à son vécu.

Dans le contexte « institutionnel », commençons par prendre les dispositions matérielles pour permettre que des relations amoureuses puissent se nouer, s'épanouir, rompre, évoluer, etc. comme pour tout un chacun ! Et soyons vigilants ! Des prédateurs rôdent partout, y compris en milieu institutionnel, y compris parmi le personnel, y compris parmi les résidents.

En tant que Femmes, nous dénonçons la marchandisation du corps des Femmes, nous ne voulons pas que les aidantes sexuelles vendent leur corps.

On sait qu'aujourd'hui la précarité des femmes peut les amener à faire ce qu'elles ne désirent pas. La « prostitution choisie » mise en avant sur la scène médiatique n'est souvent qu'une alternative à la précarité subie plus que choisie. Ce n'est pas une liberté !

Annexe

Le Comité Consultatif National d'Éthique pour les Sciences de la Vie et de la Santé s'est prononcé le 27 avril 2012 sur le sujet des aidants sexuels. Il me paraît important de donner en fin de ces réflexions cet avis autorisé. Il serait intéressant de lire l'intégralité du document, mais pour ne pas alourdir notre texte, je propose de nous limiter à la conclusion :

AVIS N°118

Vie affective et sexuelle des personnes handicapées

Question de l'assistance sexuelle

Conclusions et recommandations

Les trois questions de la saisine relatives à l'intimité des personnes handicapées, dans le respect de leur liberté affective et sexuelle ont été débattues autour de trois positions : ce qui est admis, ce qui est refusé et ce qui est discuté.

Les deux premières questions interrogeaient sur le rôle de l'Etat mais aussi de la société en général.

- Il revient à l'État de doter les personnes handicapées de moyens financiers suffisants, de développer l'accessibilité dans l'espace public comme les capacités de leur accueil et de leur hébergement et d'avoir le souci de la formation des professionnels. Les évolutions récentes de la loi sont en synergie avec l'exigence de solidarité à l'égard des personnes handicapées et de leurs proches. Encore faut-il qu'elle soit connue et appliquée. Pour autant, améliorer la situation des personnes handicapées ne relève pas seulement de l'intervention de politiques publiques. Tout ne peut relever de l'Etat et affirmer le contraire serait une façon d'esquiver le problème.

- Faire toute leur place à ces personnes est en effet une affaire collective dont chacun porte la responsabilité. L'isolement entraîné par les différentes formes de handicap et les exclusions qui leur sont liées causent beaucoup de souffrances. Elles limitent les occasions de rencontres au cours desquelles, reconnues comme hommes ou femmes, ces personnes pourraient nouer les liens sociaux et affectifs auxquels elles aspirent. A cet égard, c'est dès l'enfance que l'intégration des personnes handicapées doit se faire et dès le plus jeune âge qu'enfants valides ou handicapés devraient cohabiter pour reconnaître et accepter la différence et être éduqués en ce sens.

- Avant même de parler de la sexualité, c'est le regard échangé qui définit les possibilités de rencontres. Cette affirmation vaut pour les personnes handicapées comme pour les personnes valides. Ni l'Etat, ni le milieu associatif ne pourront à eux seuls faire évoluer le regard posé par la société sur les différentes formes de handicap et la difficulté du lien social. Cet engagement doit aussi être citoyen.

Mais la revendication portant sur la vie sexuelle ne peut être évacuée derrière celle de l'affectivité, même si elle lui est très liée.

Elle interroge la question du corps et des exclusions, de la rencontre avec l'autre, liées à la fois à la situation de ce corps lui-même et au regard porté sur lui.

Cela nous amène à répondre à la troisième question de la saisine qui concerne les moyens à développer pour promouvoir chez les personnels du secteur sanitaire et social les bonnes pratiques relatives à la vie privée, au respect de la liberté et de la dignité des personnes handicapées,

Les demandes d'assistance à la vie sexuelle sont très diverses et ne mettent pas en jeu le corps d'autrui de la même façon.

Améliorer le confort des personnes concernées et de leurs familles passe par un abord bien compris des questions touchant à la sexualité. Une formation appropriée est nécessaire.

- Il convient de promouvoir la formation des personnels soignants et éducatifs tant sur la question de la sexualité que sur le questionnement éthique et de se préoccuper de leur soutien.

Cette formation doit avoir un côté "technique" comme par exemple faciliter le contact des personnes handicapées physiques, faciliter l'accès à des moyens mécaniques de satisfaction sexuelle. Elle doit déboucher sur une éducation adaptée à la spécificité de chacun, dans le respect de son intimité et de son souci de discrétion.

En ce sens, il convient donc de soutenir les recherches et initiatives existantes : certains responsables d'établissements sont assez avancés dans des projets expérimentaux consistant en particulier à aider des couples formés de personnes handicapées à s'installer en milieu ordinaire.

Le CCNE considère que la vigilance s'impose lorsque le corps d'un professionnel est mis en jeu pour des contacts intimes.

Comment pour le professionnel mettre en jeu son intimité physique ou sexuelle sans que le choix de sa volonté ne soit accompagné de celui de son désir ? Comment faire de cette activité un geste comme un autre, sans plus d'incidence qu'un massage thérapeutique par exemple ?

- Le rapport de la commission parlementaire traitant de la prostitution inclut la question de l'aide sexuelle aux personnes handicapées. Les associations de personnes handicapées qui revendiquent cette aide contestent cette assimilation à la prostitution. Il est pourtant difficile de la qualifier autrement, sauf à en faire une activité non rémunérée.

- Les documents consultés et les auditions ont montré combien la situation d'aidant sexuel est loin d'être facile. Il est apparu que l'aidant pouvait se trouver malmené même involontairement et la relation sexuelle devenir différente de ce qui avait été prévu contractuellement. Ont été évoqués également les situations d'abus de la part des aidants comme les chantages dont ils peuvent être eux-mêmes victimes. Le refus de l'angélisme à cet égard doit être général et concerner toutes les personnes impliquées.

- On ne peut évacuer la difficile question de l'instrumentalisation, même consentie, rémunérée ou compassionnelle du corps d'une personne pour la satisfaction personnelle d'une autre. Il ne peut être considéré comme éthique qu'une société instaure volontairement des situations de sujétion même pour compenser des souffrances réelles. Le CCNE considère qu'il n'est pas possible de faire de l'aide sexuelle une situation professionnelle comme les autres en raison du principe de non utilisation marchande du corps humain.

Si la sexualité peut être source de plaisir, elle peut être aussi le champ de toutes les violences y compris lorsqu'elle ne peut se vivre. Force est de constater qu'il n'y a pas une norme qui serait celle de l'harmonie et de l'équilibre, mais une réalité plurielle dont nous devons prendre conscience, plus ou moins brutalement, plus ou moins crûment. La complexité de ce qui y est mis en jeu nous oblige à entendre les questions dérangeantes sur la dignité, la vulnérabilité, et les limites de ce qui est éthiquement acceptable.

En conséquence en matière de sexualité des personnes handicapées, le CCNE ne peut discerner quelque devoir et obligation de la part de la collectivité ou des individus en dehors de la facilitation des rencontres et de la vie sociale, facilitation bien détaillée dans la Loi qui s'applique à tous. Il semble difficile d'admettre que l'aide sexuelle relève d'un droit-crédance assuré comme une obligation de la part de la société et qu'elle dépende d'autres initiatives qu'individuelles.

Propos de Geneviève Duché :

La prostitution, une violence patriarcale,

L'Amicale du Nid est une association créée en 1946. Elle est laïque et abolitionniste et a soutenu la proposition de loi de lutte contre le système prostitutionnel promulguée le 13 avril 2016, elle fait partie du groupe Abolition fondé en 2011 qui réunit 65 associations pour la plupart féministes. Les Assemblées générales de l'association ont introduit dans ses statuts que l'Amicale du Nid défend les droits des femmes et n'accepte aucune forme de discrimination, d'homophobie et de transphobie.

Les deux missions de l'AdN sont :

-La rencontre (aller-vers), l'accueil des personnes adultes et mineures en situation ou en risque de prostitution et leur accompagnement social global vers la sortie de la prostitution, vers l'insertion sociale et professionnelle

-La sensibilisation, l'information et la formation sur le système prostitutionnel, ses causes et ses conséquences, les méthodes d'accompagnement social des victimes ; la prévention de la prostitution auprès des jeunes et la réalisation de projets de recherche-action.

Ses missions sont confiées à 8 établissements dans 8 départements français et à 200 professionnel-les salarié-es.

Nous rencontrons 5000 personnes par an (rue, route, accueil direct dans les services, internet depuis peu de temps) et accompagnons environ 5000 personnes, la grande majorité sont des femmes (nous accompagnons des hommes et des transidentitaires) et des femmes étrangères.

Les témoignages de Rosen et de Jeanne nous ont rappelé quelle était la violence de la prostitution. Et je souhaite commencer par là.

En effet la personne prostituée subit des actes sexuels sans désir par de parfaits inconnus qui paient pour pouvoir faire ce qu'ils veulent et dont le comportement est imprévisible. La répétition d'actes sexuels non désirés est équivalente à une effraction corporelle, une atteinte profonde à l'intimité, c'est l'équivalent d'un viol. La prostitution est un viol tarifé.

La prostitution, une violence intrinsèque

Le moment clé de la prostitution est la passe, la confrontation prostitué-e-client, ce moment de domination pure. Quelques billets sur la table, et à partir de là tout est possible. Ce moment, moment de grande violence est une chosification de la personne, sa négation et ce moment est subi plusieurs fois par jour par les personnes en situation de prostitution.

Les témoignages nous le disent :

Rachel Moran fondatrice du Mouvement des Survivantes : « Quand les gens me posent des questions sur la violence dans la prostitution, je crois qu'ils sont à côté du vrai enjeu. Ce que ne comprennent pas ces personnes c'est le fait que l'acte lui-même est violent. Que même l'homme le plus gentil qui ait touché mon corps était violent. Et d'une certaine façon c'était pire parce qu'il était plus malhonnête que celui qui me frappait à la tête et qui au moins me disait ce qu'il pensait de moi ».

Laurence Noelle prostituée à l'âge de 17 ans dans la rue Saint Denis à Paris par un réseau de

proxénètes avait jusqu'à 30 clients par nuit. « Une expérience insoutenable, écrit-elle, j'ai ressenti la prostitution comme un viol ou plutôt des viols incessants, comme la destruction et l'anéantissement d'une partie de moi-même ».

Mylène, prostituée « de luxe » : « Pour supporter, on ferme les yeux. Je mettais mon bras devant mon visage, avec mon parfum dessus. Ça permet de protéger une part de soi, une part qu'ils n'auront pas. Il y avait aussi le valium. Sans le valium, je n'aurais pas pu...je ne me lavais qu'avec du mercryl pour décaper... »

La passe est un moment de dégoût, de peur; il est moment de sensation de saleté extrême, interne et externe qui va laisser des traces indélébiles. Il est souvent suivi, ce moment, de lavages intensifs avec des produits qui lèsent la peau, le sexe et le vagin. Les conséquences des passes, de ces violences répétées sur la santé et sur la vie personnelle sont destructrices et dépassent largement les risques d'infections sexuellement transmissibles. Il est précédé, ce moment, par des prises d'alcool, de drogue « pour pouvoir y aller » comme le disent les personnes qui témoignent.

A cette violence s'ajoute les violences subies par les proxénètes (conjointes ou autres, trafiquants etc.), les clients qui violent, refusent de payer, tapent, insultent, par les passants (insultes, jets de bouteille, vol etc.) ; le mépris et la stigmatisation s'ajoutent à tout cela. Les personnes prostituées subissent un **cumul de violences** et sont beaucoup plus exposées que les autres aux agressions et aux meurtres. Mais elles subissent aussi un **continuum de violences**. La plupart des personnes en situation de prostitution ont eu une enfance et des relations parentales difficiles voire très destructrices. Elles ont subi des violences psychologiques (abandons, refus de leur homosexualité etc.), physiques, sexuelles (viols et inceste) qui ont atteint leur intégrité physique et psychique, qui ont dégradé leur estime de soi qui les ont isolées et ont produit échec scolaire et exclusion sociale...

Laurence : « J'avais honte d'être née, honte de ne pas avoir été aimée, d'avoir été rejetée, honte d'avoir été victime d'inceste, honte d'avoir été alcoolique. J'ai grandi dans la peur et dans l'idée qu'il fallait se taire...j'ai donc fait la morte lors de l'inceste et j'ai continué dans la prostitution... oui la prostitution est une souffrance... ».

Face à cette violence n'est-il pas temps de s'occuper des « clients », de ceux qui la produisent en toute impunité dans la plupart des pays du monde ?

La prostitution n'est pas le plus vieux métier du monde, c'est un des plus vieux privilèges des hommes.

Les clients de la prostitution, les prostitueurs-acheteurs, qui sont par ailleurs souvent des maris et des pères de famille, ne veulent rien voir de la vie et des conditions d'existence des femmes qu'ils chosifient. Ils définissent ainsi ce qu'est la prostitution pour eux, un moyen d'éjaculer sans engagement. Le client paie et se dédouane ainsi, il paie en argent liquide le plus souvent et cet argent liquide la relation !

L'argent dans la prostitution est à la fois moyen et affirmation de la domination.

« Allez là où les gens ont faim, choisissez un pays pauvre, allez chercher des femmes dans les régions dévastées par la famine. Elles vous adoreront. Elles prendront soin de vous...elles feront

n'importe quoi pour vous...et pour tellement peu d'argent, juste de quoi manger un repas de plus pour survivre ! », explique un prostitueur sur un site d'échanges entre clients de la prostitution.

Un immense et profond colonialisme prostitutionnel s'est répandu sur la planète, celui qui consiste à « importer » dans les pays riches, femmes et enfants pour la consommation masculine, celui qui consiste à organiser un déplacement-loisir des clients vers des pays pauvres où une partie non négligeable de l'économie est constituée par cette violence subie par les femmes.

Un client des puti-clubs de la Jonquera : « tu choisies la fille que tu veux ; elles sont propres et pas farouches. Je viens ici deux fois par semaine ce qui revient avec l'autoroute et l'essence à 800 euros par mois. Moins cher que d'avoir une femme chez toi qui te coûte une fortune en vêtements, maquillage et bijoux »

Un étudiant en droit de Montpellier, client des mêmes clubs : « pas envie de m'encombrer avec une copine, et ici ce sont des bombes atomiques. Tu baisses, tu t'en vas. »

Leur vécu des relations femmes-hommes est merveilleux et plein de respect et d'intérêt pour l'autre !

« Je la paie pour me donner ce que je veux et quand c'est toi qui paies, c'est toi le patron. Je donne des ordres, elle les exécute. Les putains qui sont prêtes à faire mes quatre volontés pour quelques billets ne manquent pas dans le caniveau ». Claire expression de la double domination, celle des hommes sur les femmes et la domination par l'argent.

Certains prostitueurs prennent conscience de ce qu'ils font. Ils ont conscience de la violence de leur comportement ainsi que de la frustration que crée leur achat de sexe : « il y a quand même quelque chose de particulier dans un rapport sexuel avec une fille qu'on aime et qui vous aime, quelque chose qu'on ne trouve pas avec une putain ».

« Si j'avais un conseil à donner, ce serait de regarder la femme dans les yeux...je dirais aux hommes que la majorité des femmes ne veulent pas être des putains et qu'ils doivent penser réellement à ce qu'ils font et cesser de se conter des histoires, de forger des excuses et des mensonges ».

La prostitution produit du patriarcat et de la domination masculine

Devant un tel phénomène, une double question s'impose :

D'où, de quoi, s'autorise un individu qui achète l'usage du corps d'une personne ?

Comment, en France notamment, après ces années de luttes féministes pour l'égalité entre les femmes et les hommes, contre toutes les formes de domination, nous retrouvons-nous dans cette situation de marchandisation généralisée et de violences à l'encontre des femmes : viols, incestes, harcèlements, violences dans le couple, prostitution et traite des êtres humains à des fins d'exploitation sexuelle... ?

Nous ne pourrions ici répondre complètement à ces questions mais il faut voir dans la banalisation de la prostitution à la fois un échec dans la construction de l'égalité entre les femmes et les

hommes, une conséquence du système du libéralisme économique, de la marchandisation généralisée qu'il entraîne et de la précarité et pauvreté qu'il maintient ou crée.

La France a ratifié en 1960 la convention internationale de 1949 « pour la répression de la traite des êtres humains et de l'exploitation de la prostitution d'autrui » qui fonde juridiquement l'abolitionnisme.

Dans son préambule, cette convention précise : « considérant que la prostitution et le mal qui l'accompagne, à savoir la traite des êtres humains en vue de la prostitution sont incompatibles avec la dignité et la valeur de la personne humaine et mettent en danger le bien-être de l'individu, de la famille et de la communauté... ». Ainsi il est clair que la TEH est une conséquence de l'existence de la prostitution, c'est-à-dire du fait que des hommes puissent acheter des actes sexuels...ce que la Convention ne dit pas explicitement. Elle est basée sur l'atteinte à la dignité que constitue la prostitution.

La prostitution est **une atteinte à la dignité humaine** et ne peut donc pas être une activité organisée et reconnue. La personne prostituée est une victime et il est hors de question de la ficher et de la traiter à part.

Mais à l'époque, ce qui constitue le système prostitutionnel, sa perpétuation comme domination, le patriarcat qui le génère, et la grande inégalité entre les femmes et les hommes partout dans le monde qui l'entretient n'ont pas été analysés. L'origine de cette violence et les responsabilités n'ont pas été nommées. L'invisibilisation des femmes en général et des violences sexuelles et sexistes ont permis la banalisation du phénomène.

Quelques données sur le système prostitutionnel (Fondation Scelles, ONU, UNICEF etc.) :

20 à 40 millions de personnes prostituées selon les sources dans le monde

80% sont des femmes

Les trois quart d'entre elles ont entre 13 et 25 ans

9/10 sont dépendantes d'un proxénète et la majorité soumises à des réseaux de TEH

Près de 80% des victimes de TEH le sont à des fins d'exploitation sexuelle. Il s'agit d'un marché qui rapporte énormément et qui est moins risqué que celui de la drogue ou des armes.

Au moins 2 millions d'enfants, filles et garçons, sont exploité-es sexuellement.

Le patriarcat, littéralement pouvoir des pères, est un système de domination des hommes en tant que groupe sur les femmes en tant que groupe.

Le rapport social de sexe est un concept français proche maintenant du concept de genre ou gender.

Ces concepts nomment et analysent un rapport social spécifique construit depuis très longtemps entre les femmes et les hommes qui est souvent caché par une naturalisation des différences de comportements, de rôles et de fonctions entre les femmes et les hommes qui sont pourtant partout des construits culturels prenant des formes différentes selon les sociétés.

Noyé dans les relations sociales et celles entre femmes et les hommes que l'on définit dans une hétérosexualité dominante comme complémentaires et qui peuvent être constituées d'affectivité évidemment, le rapport social de sexe ou le patriarcat moderne (celui des frères plus que des pères maintenant) pendant du rapport « racisé » et du rapport de classe dans d'autres domaines et en

intersectionnalité avec ces derniers, est souvent difficile à voir en dehors de l'observation de ses enjeux.

Il y a en a trois principaux :

-le contrôle par les hommes du corps des femmes (sexualité et procréation) et les violences et mutilations sexuelles qu'il produit.

-Le travail, la division sexuelle du travail

-le pouvoir dans la cité

Et deux principes organisateurs :

-Le principe de séparation : il y a des travaux de femmes et des travaux d'hommes, il y a une façon de se comporter pour les femmes et une autre pour les hommes dans les domaines de la vie publique (occupation de l'espace, tenue, prise de parole etc.) comme privée (sexualité notamment).

-le principe de hiérarchie : un travail d'homme vaut plus qu'un travail de femme ; la vie d'un homme vaut plus que celle d'une femme, le désir d'un homme vaut plus que celui d'une femme, l'opinion d'un homme vaut plus que celle d'une femme etc.

Interrogeant dans son œuvre les rapports du féminin et du masculin, leur constitution en tant que genre, Françoise Héritier explique deux modes d'exercice de la domination masculine :

La licéité de la pulsion sexuelle masculine et la construction de la supériorité de l'être masculin qui constituent entre autres le marché du sexe comme naturel et nécessaire et affirme la fameuse et ridicule irrépressibilité de la pulsion sexuelle masculine !

La violence qui regroupe un ensemble de moyens pour rappeler que les femmes sont à la merci des hommes : meurtre, viol, inceste, harcèlement, **prostitution**, coups, menaces, injures sexistes, pornographie, violence des images et de la publicité sexistes, hyper sexualisation etc.

La prostitution n'est ni un travail comme un autre, ni une liberté, ni une sexualité.

La prostitution doit être reconnue comme un fondement du système plus vaste de subordination patriarcale des femmes. L'appropriation du corps des femmes a toujours été l'enjeu du rapport social de sexe. La liberté de contraception et de l'interruption volontaire de grossesse, la pénalisation du viol, du harcèlement sexuel, la réforme du code civil pour égaliser les conditions dans le mariage, la lutte contre les violences dans le couple, la reconnaissance et la pénalisation du viol dans le couple sont des progrès incontestables pour les droits des femmes et vers l'égalité, obtenus grâce aux luttes féministes. Lutter contre la prostitution doit faire partie du combat féministe.

Les personnes prostituées sont les victimes du système prostitutionnel plus largement de la domination masculine qui déjà dans leur enfance a produit l'inceste et les violences sexuelles subies, victimes de systèmes économiques qui créent la pauvreté et la précarité, de systèmes politiques qui engendrent la violence contre les femmes, les violences de guerre, les violences ethniques qui les transforment en proies.

S'ajoutent la montée des fondamentalismes, la terreur qu'ils mettent en acte et la prégnance des discours religieux puritains et infériorisant les femmes qui engendrent des brutalités innommables et tentent de mettre un terme à la marche vers l'égalité.

Lutter contre la prostitution c'est refuser que les femmes soient réduites à un sexe, à des orifices, c'est

refuser que leur corps soit un bien disponible, que leur humanité soit niée, c'est refuser que le plaisir d'un groupe d'hommes passe par le goût et la pratique de la domination et de la violence à l'égard d'enfants, de femmes et d'hommes.

Lutter contre la prostitution, c'est construire une société d'égalité et de liberté sexuelle, de libération et d'émancipation.

La loi visant à renforcer la lutte contre la prostitution et à accompagner les personnes prostituées promulguée le 13 avril 2016 en France, une loi d'abolition de la prostitution, qui, entre autres, pénalise l'achat de tout acte sexuel, doit être appliquée dans toutes ses dimensions.

Introduction de la table ronde à propos des intégrismes

Les intégrismes, c'est à dire la volonté d'appliquer à la lettre des préceptes religieux archaïques, trouvent leur origine dans le système patriarcal et participent à son maintien par leurs dogmes et leurs lois misogynes, par la violence qui en résulte, par la justification mystique de cette violence et par la volonté politique d'imposer ces dogmes, ces lois et cette violence à toute l'Humanité. Il faut donc placer l'égalité entre les femmes et les hommes au cœur de la laïcité. Il ne s'agit évidemment pas de stigmatiser les croyant-e-s modéré-e-s qui considèrent manifestement que leur foi relève de leur intimité et prennent clairement position en faveur de la laïcité. Mais il ne s'agit pas non plus de nier le fait que le blasphème, et plus largement la critique des religions en tant qu'idéologies et en tant qu'institutions sont, non seulement, des droit fondamentaux mais aussi des œuvres nécessaires pour que la laïcité soit vivante et garde tout son sens.

Propos d'Elisabeth Claude :

Dogmes religieux et vision patriarcale de la place des femmes

Identifier les principaux points communs et les différences qui existent sur la place qui est donnée aux femmes dans les dogmes religieux les plus influents montrent qu'aucun d'entre eux n'échappe à une conception hiérarchisée des relations entre les femmes -qui doivent être dominées et les hommes – qui sont les dominants.

Tous témoignent d'un total et profond **mépris** des femmes, sauf pour leur rôle procréatif qui est survalorisé.

Dans le Nouveau Testament : *"Dieu est le chef du Christ, le Christ est le chef des hommes et l'homme est le chef de la femme"*.

Dans le Coran : *"les maris sont supérieurs à leurs femmes parce que les hommes emploient leurs biens à les doter. Les femmes vertueuses sont obéissantes et soumises"*.

Dans la Torah : *"Sois béni notre seigneur, qui ne m'a pas fait femme"*, une des prières que tout bon juif doit prononcer chaque matin. Autre citation emblématique : *"Tu te sentiras attirée par ton mari mais il dominera sur toi"*.

Dans l'Hindouisme, une femme ne vaut pas grand chose : les infanticides visant des filles sont encore pléthoriques. Quoique en forte régression, la tradition barbare et cruelle de la "Sati" est encore présente pour "régler" le sort des veuves. En effet, c'est le bûcher qui attend ces femmes suite au décès de leur mari. Ce qui signifie clairement l'inutilité de l'épouse aux yeux de cette religion...Derniers cas connus : Roop Kanwar, à 18 ans, le 4 septembre 1987, au Rajasthan, et Kuttu

Bai, à 65 ans, le 5 août 2002, au Madhya Pradesh, Ram Kumari, à 75 ans, sur le bûcher de son époux, le 7 mai 2005, dans le district d'Uttar Pradesh.

http://www.memorial-caen.fr/images/plaidoiries/Femmes_victimes_plaidoirie04.pdf

Dans le Bouddhisme, le corps des hommes est sain et vigoureux là où celui des femmes n'est que : *"la cité abjecte du corps, avec ses trous excréments les éléments, qui est appelée par les stupides, un objet de désir"*.

Dans les textes, il est clairement dit que les femmes sont la **propriété** des hommes dont ils disposent à leur guise, elles sont au mieux des servantes, rien d'autre ! Là encore, le Christianisme et le Coran se rejoignent.

Dans le Nouveau Testament : *"Femmes, soyez entièrement dévouées pour vos maris comme il convient à des personnes unies au seigneur"*.

Dans le Coran: *"les femmes sont votre champ, cultivez le de la manière que vous l'entendez, ayant fait auparavant quelque acte de piété"*. La métaphore "agricole" n'est qu'une allégorie de la chosification des femmes et du contrôle de leur fécondité (parallèle avec la fertilité des sols agricoles) pour asseoir la domination masculine.

La **culpabilisation** des femmes a pour but d'asseoir la domination masculine en déresponsabilisant les hommes. Ce fait permet de légitimer de nombreuses violences et des crimes à l'encontre des femmes.

Dans le Nouveau Testament, c'est le fameux péché originel qui va mettre la vie des femmes sous le joug d'une culpabilité permanente : *"Ce n'est pas Adam qui se laissa séduire mais la femme qui, séduite(en croquant la pomme tendue par le serpent), a désobéi"*.

Dans le Coran : *"Si vos femmes commettent l'action infâme(comprenez l'adultère), appelez quatre témoins. Si les témoignages se rejoignent, enfermez les dans les maisons en attendant que la mort les visite ou que Dieu leur trouve un moyen de salut"*. On voit là clairement une justification des "crimes d'honneur" perpétré contre les femmes soupçonnées (à tort ou à raison) d'avoir pratiqué l'adultère avec une barbarie infâme (lapidations, pendaisons en public...) et toujours d'actualité au 21ème siècle ! Quid du monsieur avec qui l'adultère aurait été commis ?

Dans la Torah : ayant fauté par le péché originel (bien pratique celui là !), le seigneur dit ensuite à la femme: *"je rendrai tes grossesses pénibles, tu souffriras pour mettre au monde tes enfants"*.

La seule planche de salut pour vous, Mesdames, consiste à tomber enceinte. Miraculeusement, vous serez absoutes de tous vos péchés comme il est énoncé dans la Bible: *"Néanmoins, elle sera sauvée par la maternité"*.

Et qui n'a pas entendu ces propos « Bats ta femme, si tu ne sais pas pourquoi, elle le sait ! »

En dehors de leur capacité procréative **le comportement des femmes est toujours considéré comme déviant, pervers**, justifiant ainsi des contrôles incessants sur leurs corps et sur leurs vies et de nombreuses violences.

Dans le Nouveau Testament, la pudeur vestimentaire est de mise : *"Votre parure ne sera pas extérieure : ondulations des cheveux, bijoux d'or, élégance des toilettes ; elle sera toute intérieure : une âme douce et paisible en son secret. Voilà ce qui est précieux au regard de Dieu."* Ainsi que des injonctions corporelles : *"toute femme qui prie, sous l'inspiration de Dieu, sans voile, commet une faute identique, comme si elle avait la tête rasée"*. Comme quoi, la religion chrétienne n'a rien à envier à l'Islam pour se "voiler" la face.

Dans le Coran justement, la machisme musulman s'exprime davantage par la violence physique : *"vous réprimanderez celles dont vous avez à craindre l'inobéissance ; vous les reléguerez dans les lits à part, vous les battrez; mais aussitôt qu'elles vous obéissent, ne leur cherchez plus querelle. Dieu est élevé et grand est son pardon"*. On voit là très clairement une légitimation des violences conjugales.

Dans le Bouddhisme, cette misogynie à l'égard du comportement des femmes, en dehors de tout maternage, est plus qu'explicite : *" Il faut se méfier des femmes, leur recommande-t-il (comprenez*

Bouddha). *Pour une qui est sage, il en est plus de mille qui sont folles et méchantes. La femme est plus secrète que le chemin où, dans l'eau, passe le poisson. Elle est féroce comme le brigand et rusée comme lui. Il est rare qu'elle dise la vérité : pour elle, la vérité est pareille au mensonge, le mensonge pareil à la vérité. Souvent j'ai conseillé aux disciples d'éviter les femmes."*

Dans la Torah, les femmes qui se permettent de sortir de leur rôle maternel s'exposent à des condamnations fermes et sans détours : la séduction étant vue comme "*perfide et compagne du mensonge*". D'ailleurs, la perversité féminine éclate aussi dans la seule fonction reproductrice que lui reconnaît la Genèse, preuve que la nocivité intrinsèque de la femme s'insinue même dans ce qui devrait la grandir : "*Loth, neveu d'Abraham, a deux filles célibataires. Soucieuses de procréer, elles enivrent leur père et, par l'inceste, parviennent à leurs fins*".

On note aussi **l'absence totale de réciprocité** en ce qui concerne le comportement des hommes à l'égard des femmes dans tous les dogmes. L'exemple le plus fort est sans doute la possibilité pour les hommes de pratiquer librement et sans représailles divine la polygamie dans certains dogmes (Judaïsme, Islam, Hindouisme,...) et l'adultère dans toutes les religions où il sera, au pire, "omis" ou pardonné.

En conclusion, on peut observer que *l'ensemble des dogmes religieux sont, tous, intrinsèquement misogynes, de manière coercitive, et légitiment à des degrés divers des violences, voire de la barbarie, inqualifiables à l'encontre des femmes en déresponsabilisant complètement les hommes. L'état de maternité est le seul qui est valorisé, dans certaines conditions dont la souffrance physique, pour elles. Ce fait n'est pas anodin et nous rappelle qu'un des principaux moteurs du patriarcat réside dans le fait de ne pas perdre le contrôle de la fécondité des femmes par les hommes. C'est donc la peur de perdre le contrôle de ce "pouvoir féminin" de porter un enfant, et par la même la descendance des hommes, qui motive avant tout l'interprétation des textes "sacrés" par les autorités religieuses quasi exclusivement masculines en place encore à l'heure actuelle. A noter que l'impact de ces dogmes, dans nos vies quotidiennes, est encore prégnant malgré la laïcité et la séparation de l'Église et de l'État, depuis plus d'un siècle, en France. Il se manifeste, comme un héritage, dans nos consciences collectives et individuelles.*

Au-delà des visions intégristes de toutes les religions, celles-ci dans leurs versions modérées font la part belle à la domination patriarcale. C'est donc contre toutes les formes des religions que les féministes doivent s'insurger afin de se libérer de ces normes contraignantes et inégalitaires. Le défi pour les féministes est d'autant plus grand que, si la lutte pour l'égalité des sexes se combine le plus souvent à d'autres combats contre les inégalités et discriminations économiques, ethniques ou raciales, les partisans de la justice sociale, eux, ne soutiennent pas nécessairement les droits des femmes.

Quelques ressources

*Les religions contre les femmes : une petite synthèse. Article de Paul, de **Osez le féminisme 63** et publié sur le site <http://hypathie.blogspot.fr/2015/09/les-religions-contre-les-femmes-une.html>*

Femmes, religions et intégrismes
De tout temps, les religions ont opprimé les femmes. C'est encore le cas au XXI^e siècle. On trouvera sous cette rubrique des articles qui analysent les rapports entre les femmes et les religions, en particulier la religion catholique romaine.

<http://sisyphe.org/spip.php?rubrique5>

Djemila Benhabib. *Après Charlie. Laïques de tous les pays, mobilisez-vous.* Éditions H&O, 2016

Propos d'Atika Bouriah :

Atika Bouriah, la présidente de Femmes Contre les Intégrismes, est une héroïne contemporaine, une héroïne du quotidien, de celles dont on ne parle jamais. Une femme kabyle, née en Algérie, vivant en France, dotée de deux nationalités. Une femme arrivée en France en 1984 avec ses deux enfants - alors âgés de 9 et 5 ans -, suite à un mariage arrangé sans son consentement, alors qu'elle n'avait que 15 ans. Une femme courageuse et militante qui est sortie de la cage du patriarcat...

« Aujourd'hui, c'est très difficile d'en parler. C'est une histoire assez ancienne, celle d'une petite fille grandie dans les montagnes de Kabylie... Quand j'étais petite, j'allais à une école coranique, puis dans une école française. J'étais bien à l'école. Mais alors, on me dit : « *tu n'as pas le droit, tu as quatorze ans, tu es vieille !* ». J'ai pleuré, car je voulais vraiment aller à l'école ! Je me souviens, un jour, je jouais à la marelle avec des petites filles et on a entendu des youyous. « *C'est Atika qui s'est fiancée !* », dit-on. Mais moi, je n'étais pas au courant, on ne m'a pas demandé mon avis ! On m'a présenté ce monsieur, plus âgé, déjà marié, divorcé... Je pleurais, je ne voulais pas y aller. On me dit « *il faut être sage avec ton mari, tu pars, tu n'as pas le choix* ». La nuit de noces a été un viol pour moi. Mais, je voulais travailler, je ne voulais pas rester avec lui, ce n'était pas mon village, tout cela n'était pas bien pour moi... Je n'ai pas eu une vie à moi...

A cette époque, je rêvais de la France, je regardais des films français... Ma cousine m'a dit un jour : « *il faut qu'on aille en France, parce que j'ai vu dans un film une femme donner une claque à son mari !* » Et ça, ça me fait rire aujourd'hui car c'était quelque chose d'inimaginable pour moi à l'époque, pas de frapper mon mari évidemment, mais d'oser le remettre en question ! Malheureusement, venir en France, c'était difficile. Trouver du travail aussi, surtout que je n'écris pas le français... Quand on m'a mariée avec lui, il vivait en France. Mais j'étais toujours suivie par la belle-famille... J'ai accepté de porter un voile sur la tête pour aller chercher les passeports en cachette. Mais pour quitter l'Algérie, avec deux enfants, il fallait l'autorisation du père...

Pourtant, j'ai réussi à rejoindre ma mère en France, dans un petit studio. Je ne parlais pas bien la langue et il fallait se battre pour travailler. Surtout avec deux enfants. Grâce aux associations, je m'en sortais. C'est un plaisir de vivre en France. Une assistante sociale est venue plusieurs fois à la maison parce que la préfecture voulait m'expulser, comme le mari nous avait abandonnés chez ma mère, dans le Beaujolais. Elle m'a aidée, mais ça a duré quand même cinq ans pour divorcer et obtenir la garde des enfants ! Entre temps, je suis allée à l'école, pour apprendre la langue. Il y avait une association d'aide aux migrantes qui donnait des cours d'alphabétisation. On m'a dit que mon fils avait la tuberculose parce qu'il faisait froid dans l'appartement... En fait, c'était de l'asthme, car nous n'avions pas de chauffage suffisant...

A cette période-là, j'ai compris que j'ai été une victime. Et que même en France, je n'étais pas vraiment libre. Ma mère me disait quoi faire, on se demandait ce qu'allaient penser les cousins... Alors, j'ai commencé des ateliers d'écriture. Je ne savais pas ce que c'était que la "*majorité*", la "*minorité*"... Puis, on m'a fait raconter mon histoire, et rencontrer Germaine Tillion et d'autres femmes qui m'ont redonné confiance en moi, nous avons collaboré à un livre collectif qui racontait nos parcours de femmes migrantes [cf. *Un Week-End Chez l'Autre*, Ed. La Passe du Vent, 2003]... Et là, je me suis dit : « *c'est moi qui décide de ma vie à partir d'aujourd'hui* »!

Aujourd'hui, ce qui me manque, moi, c'est les études... Mais ma fille, en revanche, maintenant, elle peut faire ce qu'elle veut ! Il faut qu'on fasse confiance aux filles ! J'ai voulu donner à mes enfant tout ce que je n'ai pas eu.

Malheureusement, les intégrismes que j'ai quittés en 1984 en Algérie, je les retrouve aujourd'hui ici... Je n'ai rien contre la religion, mais je n'aime pas qu'on l'impose aux autres : « *il faut que tu manges comme ceci, que tu t'habilles comme cela* »... C'est ce qui se passe en France maintenant. On est vraiment en train de reculer sur les droits... Alors que dans nos pays d'origine - même avant ! -, on n'avait pas le niqab (voile intégral) et tout ça, la religion qui rentre partout !

Dans nos pays d'origine, les femmes se battent pour avancer ! Elles n'ont pas toutes les associations qu'il y a ici, les assistantes sociales... et pourtant, elles continuent d'avancer... alors que souvent ici elles régressent. Donc ce que je vois ici, ça me fait mal au cœur. Ce n'est pas la France dont j'ai rêvé. Chaque fois que quelque chose de nouveau sur la religion sort dans l'actualité, c'est quelque chose d'imposé aux femmes, mais jamais aux hommes ! Le burkini, c'est pour les femmes, le niqab ou le hijab, c'est pour les femmes... Je trouve que les Français sont très naïfs là-dessus... Or, rien de tout cela n'a à voir avec l'islam ! Face à tout ça, il faut vraiment se battre tous les jours ! »

L'association Femmes Contre les Intégrismes :

laïcité, égalité, mixité

L'association Femmes Contre les Intégrismes a été créée à Lyon en 1995, en soutien à des associations de femmes algériennes en lutte contre le Code de la famille, promulgué en 1984. Ce code les rend mineures à vie, dépendantes d'un membre mâle de la famille ou d'un tuteur.

Depuis ces premières rencontres avec les Algériennes, puis avec des militantes de Tunisie, du Maroc, d'Iran, d'Afghanistan, etc., FCI œuvre pour le respect du principe **d'égalité de droit et de traitement entre les femmes et les hommes**, par un travail juridique (guides, conseils..), des actions de sensibilisation (rencontres, débats...) et des partenariats entre associations et ONG, en France, de l'autre côté de la Méditerranée, et partout dans le monde.

FCI participe chaque année aux Caravanes des droits des femmes au Maroc et/ou en France, et aussi à la Quinzaine de l'Égalité en Rhône-Alpes, à la Journée internationale des droits des Femmes. FCI est membre de la fédération nationale Solidarité Femmes et de la CLEF (Coordination pour le lobby européen des femmes). À Lyon, FCI a co-fondé le collectif Femmes en révolutions en 2011.

Laïcité et lutte contre les intégrismes : un même combat

La lutte contre les intégrismes religieux - catholique, juif ou musulman - est plus que jamais indissociable de la défense de la laïcité, au sens de "séparation du politique et du religieux", condition nécessaire pour que les agnostiques et les athées cohabitent en paix avec les tenants des différentes religions.

Une société laïque comme la nôtre, où il n'existe pas de droits spécifiques en fonction d'une appartenance ethnique ou religieuse, doit être préservée et soutenue. Et l'obéissance à des rites religieux, imposés ou choisis, ne doit jamais entraver le respect des lois et des règles communes de la République.

Vigilance et mobilisation pour les droits des femmes !

En France, la situation est plus inquiétante aujourd'hui que jamais. Jusque dans les sphères du pouvoir, des alliances se nouent avec les intégristes, ces sectaires issus de diverses origines culturelles et culturelles.

Alliances mortifères, néfastes pour les droits des femmes : elles conduisent à accepter des pratiques indignes à l'encontre de celles-ci. Pratiques qui s'appuient sur le relativisme culturel dont les arguments semblent séduisants a priori : respect des différences, richesse de la diversité culturelle... En réalité, le relativisme culturel sert d'alibi aux groupes intégristes qui, tous, revendiquent la domination des hommes sur les femmes. Sans le dire clairement, et pourtant il se base sur la séparation des sexes (dans la pratique sportive, dans les hôpitaux, à l'école...) et le contrôle de la sexualité des femmes.

Nous dénonçons sans relâche l'usage politique qui est fait des religions et du relativisme culturel. En France, tous les idéologues agissant au nom de Dieu profitent de la condescendance à leur égard pour asseoir le communautarisme, outil d'un projet de société autoritaire.

Nous avons sous les yeux des exemples partout dans le monde : là où règne le fanatisme religieux, sévissent l'intolérance et des rapports sociaux de sexe détériorés. Nous voyons chaque jour se multiplier les atteintes aux droits des femmes, et se perpétuer les mariages forcés, les crimes d'honneur, les répudiations, les situations de polygamie, les enlèvements, les séquestrations, les viols, en temps de guerre comme en temps de paix.

Non aux régressions ! Vive la laïcité !

La paix sociale ne peut en aucun cas être obtenue au prix du silence sur ces questions. De plus, ce serait oublier que dans la plupart des pays du monde, il existe des mouvements de femmes (et quelques hommes) qui se battent, parfois au péril de leur vie, pour des droits égalitaires.

C'est pourquoi FCI réaffirme haut et fort son attachement à la laïcité, garantie par la loi française de 1905. Cette loi permet à chacune et chacun d'exercer ses propres convictions dans le respect de la liberté de conscience et d'expression. Elle protège les citoyen/nes de l'obscurantisme, des théocraties et de maintes dictatures. FCI appelle à la plus grande vigilance et à la mobilisation de toutes et de tous pour la défendre.

MANIFESTE POUR EN FINIR AVEC LES INTÉGRISMES

Quelles que soient leur idéologie et leurs pratiques religieuses sectaires, tous les mouvements intégristes sont gangrenés par l'ignorance, le machisme et l'obscurantisme, jusqu'au meurtre. Tous ont en commun d'asservir les femmes, de contrecarrer les évolutions sociétales, d'étouffer la liberté de conscience et d'expression. Leur volonté de domination doit cesser. Ensemble, nous allons briser le silence des millions d'hommes et de femmes qui subissent leurs diktats sexistes.

Je déclare être blessée par les propos dégradants que tiennent les intégristes sur les femmes, et avoir connaissance de multiples pressions de leur part, de menaces, de violences physiques et mentales, de viols et de massacres.

Je suis informée des conditions indignes qui sont faites à celles qui connaissent l'enfermement dans leurs corps et dans les murs des maisons, la relégation au cœur même de la société, la criminalisation des actes de la vie les plus ordinaires.

Simplement parce qu'elles sont femmes. En ce sens, je suis l'une d'elles.

En France, la laïcité, parce qu'elle sépare les lois de l'État des dogmes religieux, est un pilier des libertés individuelles et d'égalité entre les citoyen-ne-s. Ce principe, acquis de haute lutte voilà 110 ans, doit être clairement établi, et promu sur tout le territoire.

Peu importe que je sois de France ou d'ailleurs, je suis d'accord avec cette déclaration et je l'exprime librement, en toute conscience.

En tant que citoyen-ne du monde, je soutiens celles et ceux qui cherchent à faire avancer le principe de laïcité dans leurs pays respectifs, et qui partout appuient les revendications d'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Le dire publiquement, ensemble, est un acte politique que je revendique.

Propos de Noelle Navarro :

FEMMES AU PAYS DE LA NON VIOLENCE

Aujourd'hui, plus de 80 % des Indiens sont hindouistes, ce qui représente près de 900 millions de personnes.

Il n'y a pas de livre sacré comme la bible ou le coran si ce n'est le Bhagavad-Gitâ écrit il y a 2000 ans mais la religion dont il parle est faite du mélange de plusieurs religions bien plus anciennes aux dieux multiples, très complexe, elle croit en la **réincarnation**, aux **systèmes de castes** qui donnent **différents droits, à l'infini respect de toute forme de vie, mais dans les faits, au delà du discours : « sauf celle des femmes »**

Pas de prophète fondateur mais des sages dont les écrits font force de loi notamment :

Manou dont on retrouve des écrits dans le Bhagavad-Gitâ dont les lois donnent à voir une **forte prédominance patriarcale** (publié à Paris en 1830)

Les lois de Manou : *voyns ce qu'il dit des droits et devoirs des femmes*

Dans l'enfance la femme doit être dépendante de son père, dans la jeunesse, de son époux, (et) si son mari est mort, de ses fils

Nuit et jour les femmes doivent être tenues dans la dépendance par leurs maris et autres mâles de la famille

*Une femme qui obéit à son mari sera par ce seul fait exaltée au ciel
Mais la femme, qui par désir d'avoir des enfants, manque à ses devoirs envers son époux mort, se déshonore ici-bas et perd tout espoir d'être un jour réunie à son mari (donc le sati pour s'en assurer)*

Voitures et chevaux, éléphants, parasols, argent, grain, bétail, femmes, tous ces objets, ainsi que les métaux vils sont à celui qui s'en empare

Marc Boulet (écrivain qui fait l'expérience de vivre la vie des autres a écrit « Dans la peau d'un intouchable » il s'est fait passer à cette occasion pour un intouchable en Inde pendant des mois pour livrer un témoignage live) voici ce qu'il dit en reprenant les lois de Manu :

« Dieu attribua à la femme la colère, la malhonnêteté, la malice et l'immoralité... De la naissance à la mort, elle dépend d'un homme : tout d'abord de son père, puis de son mari et, après le décès de celui-ci, de son fils... Elle n'a pas le droit de posséder des biens. »

Il ajoute qu'aujourd'hui elle n'hérite toujours pas, qu'elle s'assied à terre s'il n'y a qu'un fauteuil, qu'elle mange après les hommes, qu'elle est cloîtrée à la maison, qu'elle ne peut donc ni travailler, ni faire les courses, qu'elle est frappée, qu'elle est tenue de vénérer son mari, que son mariage a d'ailleurs été arrangé et que si elle ne s'immole plus sur le bûcher de son mari lorsqu'il décède , c'est grâce aux Britanniques qui ont interdit cette pratique à l'époque de leur colonisation!

La société hindoue a le plus grand mal à assouplir ces principes, et la femme est souvent victime de l'intégrisme religieux associant des dérives tyranniques à un texte déjà bien cruel, ce patriarcat institué réduit pour les femmes la liberté de paroles de mouvements et de pensées

Actuellement dans certaines régions, **des mouvements intégristes se répondent entre islamistes et hindouistes et le sort des femmes en est encore plus mauvais : on subit des menaces de mort si on veut se convertir à une autre religion**, et les femmes sont parfois un enjeu de captation pour leur capacité à faire des enfants qui auront la religion de celui avec qui elles le feront.

L'intégrisme est minoritaire pour le moment mais le patriarcat dur institué comme un dogme asservissant les femmes aux hommes est en vigueur partout sauf dans des couches très éduquées de la population, soulignons à cette occasion à quel point ce système donne une société inégalitaire

Le statut de la femme en Inde **est ambigu** : vénérée en théorie, asservie et maltraitée en réalité

Et ça commence tout de suite : dans le pays qui nous a légué le kamasoutra qui magnifie la rencontre sexuelle et toute une spiritualité des jeux de l'amour, qui vénère soi disant les femmes, on tue à la naissance les petites filles, principalement pour des raisons financières ! Parce que le mariage et la dot coutent cher et qu'aucune femme ne se suffit à elle même pour être désirée comme épouse

Lors de la naissance de la deuxième fille ou troisième fille principalement au Radjastan le groupe social tout entier et tout puissant demandent à la maman elle même de débarrasser la communauté de ce fardeau, et de tuer son enfant, de ses propres mains. Toute la pression est mise sur la mère car

elle seule peut tuer son enfant **sans que ce soit un péché**

Par ailleurs Les assassinats de plusieurs milliers de femmes dont la dot n'est pas jugée suffisante ou n'a pas pu être versée en totalité ont un nom : les « Dowry death ».

Ces meurtres sont perpétrés par le mari ou la belle famille et maquillés en accidents ou en suicide, nombre de saris prennent feu comme par magie alors qu'elles faisaient la cuisine ...

L'Inde est un pays dangereux pour les femmes

Quatrième pays le plus violent du monde pour les femmes : santé, instruction, droit de vivre, sont réservés aux garçons, et s'il n'y a pas d'assassinat des petites filles partout, il y a une massivité des avortements lorsque l'on sait qu'une fille va naître, sur tout le territoire et pas seulement au Rajasthan.

En ce qui concerna les dangers liés à la sexualité : Le viol des petites filles est monnaie courante, mais aussi des petits garçons, des faibles en général. En 2007, 53 % des enfants des deux sexes avaient subi des abus sexuels

A cause des principes religieux rigides auxquels la population se prête, la sexualité est frustrée et frappée de multiples interdits

Du coup, le sexe est une exigence permanente, et la femme, pourtant dépouillée de toute importance, sera celle à qui l'on demandera d'être garante de la pureté, garante de l'honneur de tous, alors même qu'elle sera la proie des attaques sexuelles. Contradiction qui amène à la punition pour la femme qui a été agressée donc souillée

La femme veuve n'a pas le droit de se remarier, et si le sati est interdit depuis le 19^e siècle il est n'est pas sûr qu'il ait disparu selon les études des autorités

La norme est acceptée par tous, dans le discours, mais en fait des facteurs de désordre induisent la frustration sexuelle pour les hommes qui ont des conséquences : le célibat, l'extrême pauvreté, les unions malheureuses, les délais de mariage, mais aussi l'existence admise ou cachée de la polygamie.

Il est remarquable qu'aucune étude ne s'intéresse à une éventuelle frustration sexuelle chez les femmes qui doivent être censées ne pas avoir de sexe autre qu'au service de l'homme.

Le mariage est un mariage arrangé, toujours

Dits actes de bienveillance de la famille envers les épousés, mais la pratique est différente, on peut voir en ce moment l'excellent film de 2015 « La saison des femmes » à ce sujet

Bande annonce : (http://www.allocine.fr/video/player_gen_cmedia=19561603&cfilm=239929.html)

Seule la maternité donne aux femmes une légitimité, surtout si elles donnent naissance à des fils, nous l'avons vu. Si le couple est infertile la faute en sera toujours remise à l'épouse

Le fils, outre qu'il est appelé à rester pour subvenir aux besoins de la famille a la charge importante d'être aussi le garant des rites funéraires pour les parents alors que la fille partira dans sa belle famille : une pure perte pour les siens.

Aussi l'avortement sélectif est il à l'origine d'environ 30 million de femmes manquantes à l'heure actuelle.

Les viols collectifs, fléau de l'Inde

Dans une société à fortes règles religieuses interdisant la libre sexualité la tendance est à la domination sexuelle du plus faible afin de soulager la pulsion brimée, le viol sera naturellement le moyen de parvenir à ses fins, et les codes sont destinés sans cesse à protéger les femmes de l'exposition à l'homme : entre autres,

Par tradition, par protection tout ce que fait une femme en Inde se fait en groupe et chaque fois qu'elle sort de l'espace proche de la maison c'est pour une activité domestique comme aller chercher de l'eau, aller au marché acheter ce qu'il faut pour préparer un mariage, et même si il faut aller simplement au dispensaire c'est toute la famille qui se déplace dans le meilleurs des cas, sinon la famille va au dispensaire et rapporte le traitement médical à la femme que le médecin n'aura jamais vue.

Les relations homme /femme sont si imprégnées de cette emprise qu'il est quasiment impossible à un Hindou d'imaginer l'idée occidentale de «petite amie » où chacun s'est choisi sans l'intervention de la famille et sans qu'un mariage ne soit forcément envisagé par la suite

Le rapport à la relation sexuée est très complexifié par toutes les règles religieuses et sociales qu'il ne faut pas transgresser, mais surtout elles maintiennent et hommes et femmes dans **l'ignorance quasi totale de soi et de l'autre sexe, ce qui est remarquons le, un des points forts et constants de tous les intégrismes**

Le gouvernement est conscient de l'ampleur du problème et crée des centres de connaissance de la sexualité il pense que la réduction de l'extrême violence envers les femmes passera par l'éducation

Certes la société civile peut aider à sortir de cet obscurantisme mais il y a le poids de la religion.

Cette religion subit le même sort que toutes celles qui se dénaturent par l'intégrisme, déjà peu cohérente dans les textes qui sont souvent contradictoires, elle est appliquée de manière aléatoire (par exemple le caractère sacré de la vie qui interdit de tuer quelque animal que ce soit, sauf en secret, implicitement, les femmes et les filles) les termes en sont interprétés de façon plaquée, sans vie, aucune pensée n'est autorisée, bien arrangée à la sauce mépris des femmes, interdits et peur de la sexualité, mépris du corps : elle est alors comme une superstition qui paralyse par la peur qu'elle inspire.

Ancienne soixante-huitarde, convaincue que l'Inde était LE paradis terrestre, j'ai été séduite par ce qui est réellement la « magie de l'Inde » lorsque l'occasion m'a été donnée d'y séjourner, précisément au Rajasthan. Mais ma déception a été grande d'y ressentir une violence de fond permanente, des superstitions tenaces, une absence de respect des personnes entre elles, un regard dévalorisant sur les femmes pourtant si courageuses, si joyeuses et si belles...

Propos de Chahla Chafiq :

Les féministes et les mouvements politico-religieux

Aujourd'hui, au niveau du débat féministe, le rapport entre laïcité et droits des femmes engendre des tensions. Ce débat exige une réflexion sur la laïcité, en posant cette question : existe-t-il vraiment une dialectique entre laïcité et droits des femmes ? Le contexte actuel rend cette question

encore plus aiguë. Car l'essor des mouvements politico-religieux, dont le plus prospère est désormais l'islamisme, met en danger les avancées de l'égalité de sexe, des droits des femmes et des libertés, acquises par des luttes sociales et politiques.

Depuis la conférence de Pékin, en 1995, on peut clairement observer une alliance objective et stratégique entre divers mouvements politico-religieux (islamistes, fondamentalistes chrétiens et juifs). Leur but est de faire reculer les acquis de l'égalité de sexe, des droits sexuels et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles pour préserver les lois et normes patriarcales soutenues par les lois religieuses. Ces différents courants politico-religieux justifient leur action au nom du « respect des cultures », de la « protection de la famille » et de « la préservation de la dignité des femmes ». Le « respect des identités culturelles et religieuses » devient ainsi le meilleur support des propagandes idéologiques qui instrumentalisent la religion à des fins politiques. Malgré leur diversité d'obédience religieuse, ces courants se rejoignent dans leur volonté de retour à un ordre moral patriarcal, dont le sexisme et l'homophobie sont partie intégrante.

Nous avons récemment été témoins, en France, de cette alliance sexiste et homophobe entre divers courants politico-religieux et l'extrême droite, lors des manifestations contre le mariage pour tous (depuis 2012) et l'éducation à l'égalité (affaire des ABCD de l'égalité en 2014). Dans leurs propagandes respectives, on a entendu une même défense de la « famille » contre le prétendu risque de désordre social que la liberté sexuelle et les droits des femmes font courir à la société. Au vu de ces observations, un constat s'impose : l'extrême droite, qui fonde son idéologie sur l'exacerbation de l'identité nationale, manipule d'une part le principe de laïcité pour développer son racisme (qui cible cette fois les immigrés dits musulmans) ; et noue d'autre part des alliances objectives avec les islamistes dans ces contestations anti-égalitaires.

Les mouvements identitaires et les droits des femmes

Ces constats doivent nous interpeller quant à la dialectique entre identité, droits des femmes et laïcité. D'ailleurs, le mouvement féministe a toujours été confronté à la question identitaire : qu'est-ce qu'un homme, qu'est-ce qu'une femme ? Qu'est-ce que la féminité, qu'est-ce que la virilité ? Quel est le rôle de ces identités dans la construction de la famille patriarcale ? Les revendications pour le droit à l'avortement en France, dans les années 1970, ne portaient-elles pas autour des mêmes arguments ? Nous sommes toujours face aux mêmes contestations, si ce n'est que désormais la défense de la « famille » s'articule à la défense de l'identité « culturelle » et « religieuse ».

Ce face à face avec ces mouvements identitaires nous conduit, en dernière analyse, à une confrontation sociale et politique autour des valeurs de l'égalité et de la liberté en tant que valeurs fondatrices d'une citoyenneté démocratique. Cette dernière ne se définit nullement en référence à

une identité particulière. Elle se base sur la projection d'une collectivité qui réunit, par une solidarité organique, les citoyen-ne-s, destinataires mais aussi auteurs des lois communes. Or, un tel projet politique ne peut tenir ni survivre sans la reconnaissance d'une double autonomie : une autonomie collective qui affirme qu'aucun pouvoir ne transcende le pouvoir du peuple ; et l'autonomie des individus libres et égaux qui composent le peuple.

Le principe de laïcité, en instaurant la séparation de l'État des églises, soutient activement ce projet sociopolitique : par cette séparation, elle émancipe l'instance politique, censée représenter le peuple, de tout pouvoir qui voudrait la transcender au nom de Dieu ; par l'instauration de la liberté de conscience, elle consolide le principe de l'égalité et de la liberté.

Ces orientations rencontrent de manière dialectique les visées principales des luttes pour la liberté des femmes et l'égalité de sexe. Et cela d'autant plus dans le contexte actuel où les mouvements identitaires politico-religieux menacent les droits égalitaires et les libertés.

Les ruses et manipulations

Dans leurs propagandes, les mouvements néoconservateurs identitaires brandissent des slogans sur le « respect » et la « protection » des femmes : mères, sœurs, épouses et filles devant être aimées, respectées et protégées. Cette offre, qui flatte les repères identitaires sexués (féminité et virilité), peut séduire non seulement des hommes mais aussi des femmes. Pour mieux avancer dans cette séduction, les mouvements politico-religieux néoconservateurs diabolisent l'égalité de sexe et la liberté sexuelle en prétendant que ces principes sont à la source de la dislocation de la structure familiale et des maux sociaux comme la prostitution et la pédocriminalité.

Ce discours, tenu massivement par les islamistes, mais également soutenu par des fondamentalistes chrétiens et juifs, crée une grande confusion entre deux champs opposés : les domaines de la liberté et de l'égalité des droits qui protègent les femmes et les homosexuels des discriminations et violences ; et les domaines de la domination sexiste et pédocriminelle qui engendrent et soutiennent les violences, dont la prostitution.

Les islamistes intègrent dans cette logique fallacieuse dans le thème de la colonisation pour procéder à une double généralisation abusive :

- Labéliser les valeurs démocratiques de l'égalité et de la liberté comme les fruits empoisonnés de l'Occident colonisateur qui pervertit la culture des musulmans dominés. À travers cette vision, le féminisme dit occidental se trouve aussi disqualifié.
- Prêcher le retour à l'islam comme la seule issue de la lutte contre la colonisation culturelle occidentale. Ainsi, les musulmans apparaissent comme une masse homogène qui trouverait

son salut dans l'islamisme. Et celles et ceux qui rejettent l'islamisme apparaissent comme des « égaré-e-s du droit chemin » ou comme les suppôts de l'« Occident ».

Dans cette stratégie, les islamistes mettent au profit de leurs propagandes tous les méfaits sociaux du racisme, des discriminations liées à l'origine et des pratiques prostitutionnelles, etc. Et comme remède à ces maux sociaux et politiques, ils avancent leurs devises islamistes, nourries de sexisme comme la préconisation du port du voile ou la « non-mixité » sexuelle et communautaire, qui vont à l'encontre de la reconnaissance de l'individualité libre et autonome.

Enjeux actuels

Face à la montée des mouvements identitaires néoconservateurs qui instrumentalisent la religion pour revenir à un ordre moral sexiste et homophobe, le mouvement féministe doit développer des stratégies adaptées pour proposer une articulation intelligente entre la laïcité et la lutte contre le sexisme. Pour répondre à ce besoin vital, il est important de :

- réfléchir au développement des discours et actions qui allient la promotion de la laïcité à la lutte antisexiste, à celle contre le racisme, ainsi que contre toutes les formes de communautarisme identitaire prônées par les mouvements politico-religieux et l'extrême droite ;
- développer le travail en réseau autour de ces pistes de réflexion et d'action ;
- promouvoir les expériences créatrices des luttes féministes dans les pays non occidentaux pour déconstruire les discours identitaires.

Quelques chansons du dernier album de Vizcacha Rebelde “Combattons le Mâle par la racine – Le machisme pue la mort”

NO BORDER

Fuir, survivre, résister pour vivre (bis) /
No border, no nation, no more deportation

!

Fuir le faim et la misère, la dictature et la guerre /
Religions totalitaires, obscurantisme mortifère
No border, no nation, no more deportation

!

Fuir, survivre, résister pour vivre (bis) /
No border, no nation, no more deportation

!

Des femmes et des petites filles sont importées comme une vulgaire marchandise, pour être sexuellement consommées, cyniquement consumées, séquestrées, torturées, chosifiées, sacrifiées. Le commerce des humainEs est favorisé par l'existence de frontières qui garantissent la puissance des États, le maintien de la ségrégation raciste, la pérennité du capitalisme, la criminalisation des victimes et l'impunité des prostitueurs.

Fuir, survivre, résister pour vivre (bis) /
No border, no nation, no more deportation

!

Survivre au mariage forcé et à tous ces viols institués / A l'esclave, à l'excision, grossesses forcées, répudiation

No border, no nation, no more deportation

!

Fuir, survivre, résister pour vivre (bis) /
No border, no nation, no more deportation

!

Viol «
de guerre

», viol conjugal, viol incestueux, viol punitif, viol tarifé, viols innombrables. Arme systématique de destruction massive employée contre celles qui ne font pas la guerre et ne possèdent pas la Terre. Les nations et leurs frontières servent à délimiter les territoires appartenant aux hommes, pour les hommes et par les hommes. La Terre est confisquée aux femmes et aux enfants de tous les pays. Nos libertés, nos corps, nos vies sont confisquées par la suprématie masculine.

Fuir, survivre, résister pour vivre (bis) /
No border, no nation, no more deportation

!

Entre les violences conjugales et le camp de rétention / Le pouvoir patriarcale multiplie les expulsions

No border, no nation, no more deportation

!

Fuir, survivre, résister pour vivre (bis) /
No border, no nation, no more deportation

!

Le viol sert à signifier que nul part nous ne sommes libres de vivre, penser, voyager, aimer... Le viol sert à dire "voilà qui est le chef"... Des misogynes de là-bas aux misogynes d'ici, même lorsqu'ils semblent se livrer des guerres ils sont unis dans la guerre menée contre nous. Cette guerre ancestrale

contre les personnes qui seraient susceptibles de ne pas se soumettre sans coercition à leur volonté phallocrate a comme objectif principal l'affirmation et la célébration de la masculinité.

Fuir, survivre, résister pour vivre
(bis) /

No border, no nation, no more deportation

!

Résister à l'arbitraire, à la terreur policière /
Femmes et enfants sans-papiers, doublement
discriminées

No border, no nation, no more deportation

!

Fuir, survivre, résister pour vivre (bis) /
No border, no nation, no more deportation

!

LE PATRIARCAT EST INTERNATIONAL NOTRE SOLIDARITE FEMINISTE DOIT

L'ETRE AUSSI
Réseau pour l'autonomie des femmes immigrées et réfugiées

:

<http://rajfire.free.fr/>
Femmes Migrantes Debout

:

<https://www.facebook.com/femmes.migrantes.debout/>

ENFANCE VIOLEE

J'suis qu'une poupée morcelée
exhibée et transpercée
consommée et condamnée
par vos regards dérangés
Me soumettre à l'arbitraire
Rien de tel pour les distraire
Est-ce que ma voix résonne
?

Car il semble qu'elle n'atteigne personne
Ma vie ne compte pas
comme si j'n'existais pas
La lois c'est celle du silence
pour garantir la jouissance
de ceux qui broient mon enfance
en se donnant bonne conscience
Peu importe ce que j'éprouve
encore faut-il que je le prouve
Est-ce que ma voix résonne
?

Car il semble qu'elle n'atteigne personne
Ma vie ne compte pas
comme si j'n'existais pas
Vous voulez que je pardonne
que toute dignité j'abandonne
pour assurer votre confort
Ma seule issue est-elle la mort
?

Car c'est moi que vous jugez
pour avoir osé parler
Est-ce que ma voix résonne
?

Car il semble qu'elle n'atteigne personne
Ma vie ne compte pas
comme si j'n'existais pas
Est-ce que ma voix résonne
?

Car il semble qu'elle n'atteigne personne
Mon avis ne compte pas
puisque j'n'existe pas

LE REVEIL DE LA SACRIFIEE

Vous m'avez traitée comme un objet sans vie
Vous vouliez que je devienne une zombie
Mais mes rêves sont plus puissants que votre néant
Et je brise votre emprise dès maintenant
Mon étincelle va embraser
Votre univers nécrosé
Et dans ses cendres je vais danser
Pour célébrer ma liberté
Ma voix se joint à celles de toutes les sacrifiées
Qui ont trouvé la force de ne pas pardonner
A la loi du silence de ne pas se plier
Solidaires pour défendre notre dignité
Vos paroles sont empoisonnées
Tout ce que vous touchez vous le salissez
Mais contre vous je suis immunisée
Et l'antidote je compte bien le partager
Votre ombre rétrécit et s'évanouit
Mon cauchemar s'achève aujourd'hui
La terreur ne hante plus mes nuits
J'ai survécu et je reprends ma vie
Ma voix se joint à celles de toutes les sacrifiées
Qui ont trouvé la force de ne pas pardonner
À la loi du silence de ne pas se plier
Solidaires pour défendre notre dignité

Texte de Mélusine Vertelune

MON CORPS C'EST MOI

!

Quand elle était petite on la traitait de bâtarde, comme touTEs les gosses de mères célibataires. Sa maman savait même pas comment on fait les enfants. Ça lui est tombé d'ssus elle n'avait que seize ans. A cette époque les femmes mourraient par milliers. A cause de l'interdiction d'avorter. Les orphelinats étaient pleins à craquer.

Par le patriarcat tant de vies brisées.

Et puis ce fut son tour Juliette a dû se marier, en plein milieu d'la guerre avec un soldat évadé. TouTEs deux étaient très jeunes et peu inspiréEs. Mais elle était enceinte il voulait pas l'abandonner. Le devoir conjugal s'est vite imposé. Qu'elle en ai l'désir ou pas à la cass'role fallait passer. Les grossesses non désirées et le ménage et les corvées. Les projets personnels de Juliette furent enterrés. La mère de Juliette devint une femme révoltée, pour la contraception et le droit à l'IVG. Avec des milliers d'autres elle s'est mobilisée, pour briser les chaînes de la reproduction forcée.

«

Un enfant ce s'ra si j'veux et quand j'veux. Mon corps est
à moi c'est à moi d'faire ce choix

»

.

Face à la politique nataliste et misogyne, elles
décrétèrent la grève des ventres et désertèrent les cuisines.

La loi Veil fut votée et du temps est passé. Les tourments de Juliette semblent déjà oubliés. Pourtant c'est encore souvent compliqué d'avorter, parce que faute de moyen les services sont surchargés. Des médecins qui s'acharnent à culpabiliser des femmes qui, même très tôt, déclarèrent leur volonté et se retrouvent plus tard avec le délai dépassé. Pour seule solution : avorter à l'étranger.

Les connaissances médicales devraient être partagées, pour qu'il y ait enfin autogérée. Il est temps pour chacune de s'approprier son corps et combattre l'ordre moral qui sévit encore. La planète va exploser elle est déjà surpeuplée. Tant d'être sont opprimés pourquoi en rajouter. Plus de viande à canon, plus de viande fraîche pour les cur'tons, plus de bétail pour les patrons, fini l'école de la soumission

Patriarcat – « Prostitution, pédocriminalité et intégrismes »
Bilan du colloque

Les 27 et 28 mai 2016 nous avons organisé à Lyon le colloque intitulé « Patriarcat - Prostitution, pédocriminalité et intégrismes », sous la forme d'une table ronde sur chacun des ces thèmes (trois tables rondes) ainsi qu'un concert anarkopunk féministe.

Les intervenantes de nos tables rondes, survivantes, militantes et chercheuses ont réussi, bien au delà de nos attentes, et ce de façon très complémentaire, à mettre en évidence les liens conjoncturels et structurels ainsi que l'origine commune dans le système patriarcal entre la prostitution, la pédocriminalité et les intégrismes religieux. Elles ont ainsi réussi à rappeler, avec conviction, talent et pédagogie, les bases fondamentales du féminisme qui, depuis quelques années, sont violemment attaquées par les lobbys du relativisme culturel et de l'industrie du viol. Sans tomber, ni dans l'infantilisation des femmes, ni dans l'injonction à la maternité, les intervenantes de la table ronde relative à la pédocriminalité ont démontré à quel point l'oppression patriarcale concerne aussi les enfants, d'où la nécessité d'inclure la lutte pour leur défense et leur protection dans nos analyses et nos combats féministes.

Les débats avec le public furent riches, constructifs et pacifiques. L'ambiance générale était sereine et paisible.

Ce colloque aura été l'occasion de créer des rencontres et tisser des liens entre des personnes, des organisations et des idées, affiner et alimenter nos analyses, découvrir et continuer à construire ce qui nous rassemble : le rêve lucide de construire ensemble une humanité sans domination.

Merci à Atika Bouriah, Chahla Chafiq, Élisabeth Claude, Jeanne Cordelier, Geneviève Duché, Rosen Hicher, Noëlle Navarro, Maudy Piot, Delphine Reynaud, Mélusine Vertelune, au groupe Vizcacha Rebelde et à Thérèse Rabatel.

Merci aussi à toutes les personnes et organisations qui ont relayé l'information relative à notre colloque.

Et enfin merci à toutes celles et ceux qui sont venu-e-s.

Co-organisé par :
Amicale du Nid, Collectif Libertaire Anti-Sexiste, groupe Kronstadt de la Fédération anarchiste,
Femmes Contre les Intégrismes, Femmes Solidaires, Mouvement du Nid

